2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AULNAY-SOUS-BOIS-TRE
MBLAY-EN-FRANCE-LE BO
OURGET-DRANCY-SEVRA
DUGNY-LE-BLANC-MESNI
SNIL-AULNAY-SOUS-BOIS
LE BOURGET-VILLEPINTE
SEVRAN-TREMBLAY-EN-F

PARIS
TERRES D'ENVOL

Avancements des travaux du Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France.

ÉDITORIAL

L'année 2022 a été difficile pour tous et en particulier pour nos ménages du fait de la reprise de l'inflation qui a suivi le déclenchement de la guerre en Ukraine. Nous pouvons cependant nous réjouir de deux bonnes nouvelles : la reprise économique qui s'est confirmée sur notre territoire et l'accélération de nos grands projets d'avenir.

Paris Terres d'Envol a poursuivi sa stratégie d'accompagnement des entreprises les plus en difficulté avec 64 projets économiques soutenus pour un montant de 7,7 millions €, tout en initiant l'accompagnement vers la transition énergétique et numérique de leurs activités. Son schéma directeur des espaces économiques, adopté en fin d'année, envoie un signal fort en ce sens. Il montre que notre territoire doit à la fois consolider ses points forts autour de ses aéroports mais aussi être territoire d'expérimentation et d'innovation de la décarbonation, avec la programmation du premier cluster zéro carbone.

Au-delà du tissu économique, la transformation engagée par le Territoire est aussi urbaine. En créant de nouveaux lieux de vie, nos grands projets d'avenir permettent de « faire ville ». En 2022, les premiers coups de pioche ont été donnés sur le chantier du Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France, tandis que les travaux du Village des médias ont été lancés à Dugny. En parallèle, de nouveaux projets ont été lancés tels que la création d'une zone d'aménagement concerté pour le projet de futur centre-ville au Blanc-Mesnil.

Nos élus ont affirmé une vision commune de l'avenir du territoire. Le plan local de mobilité (PLM) ainsi que le projet d'aménagement et de développement durables du PLUi ont été adoptés.

Objectif : créer plus d'unité et de cohérence urbaine et bâtir un territoire vert où il fait bon vivre, travailler, où il est facile de se déplacer. À cet égard, la prise de compétence, en 2022, de l'EPT sur les pôles d'échanges multimodaux (PEM), autrement dit sur les quartiers de gare, constitue une décision extrêmement importante.

Dans le contexte inflationniste, le quotidien des habitants n'a pas été négligé. Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique du tissu pavillonnaire a été repensé et sera étendu aux ménages intermédiaires dès 2023. Un nouveau réseau de chaleur verra le jour au sud du territoire à Dugny et Le Bourget limitant les effets de la crise énergétique. Côté emploi et formation, une nouvelle mission locale territoriale a été créée pour 4 de nos villes et la bourse au permis de conduire reconduite pour les jeunes du territoire.

Enfin, je tiens à souligner le travail d'amélioration constante des services publics de proximité qui est mené : mise en place d'un nouveau règlement de l'assainissement ainsi que pour la collecte des déchets ménagers, plan de prévention des déchets…

Longtemps base arrière des aéroports, vous l'aurez compris, notre territoire change. Je remercie l'ensemble des maires, élus, administrations et acteurs locaux pour tous leurs efforts. Votre mobilisation est cruciale si nous voulons faire rayonner ce territoire, en faire un territoire durable et d'opportunités pour tous.

Bruno Beschizza
Président de Paris Terres d'Envol

SOMMAIRE

1 UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

06 PORTRAIT DE TERRITOIRE
08 FAITS MARQUANTS
09 ADMINISTRATION & COMPÉTENCES
10 INSTANCES & GOUVERNANCE

2 UNE POLITIQUE EN ACTION

16 SOUTENIR LA CROISSANCE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
19 BOOSTER L'EMPLOI LOCAL
21 REDESSINER LE TERRITOIRE
23 TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
26 POLITIQUE DE LA VILLE
27 PÉRENNISER L'ACTION POUR LA JEUNESSE
28 FAIRE RAYONNER LES JEUX DE 2024
30 PENSER UNE MOBILITÉ NOUVELLE
32 ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
34 ASSUMER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
36 GÉRER LES EAUX USÉES & LES EAUX PLUVIALES
38 CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

3 LES GRANDS CHANTIERS LANCÉS

44 LES GRANDS PROJETS SE PRÉCISENT
46 ACCOMPAGNER LES CHANTIERS DES JEUX
48 CONSTRUIRE LES GRANDS ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Canal de l'Ourcq à Sevran et Aulnay-sous-Bois.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

8
villes

78 KM²
soit le plus grand territoire de Seine-Saint-Denis

366 709
habitants

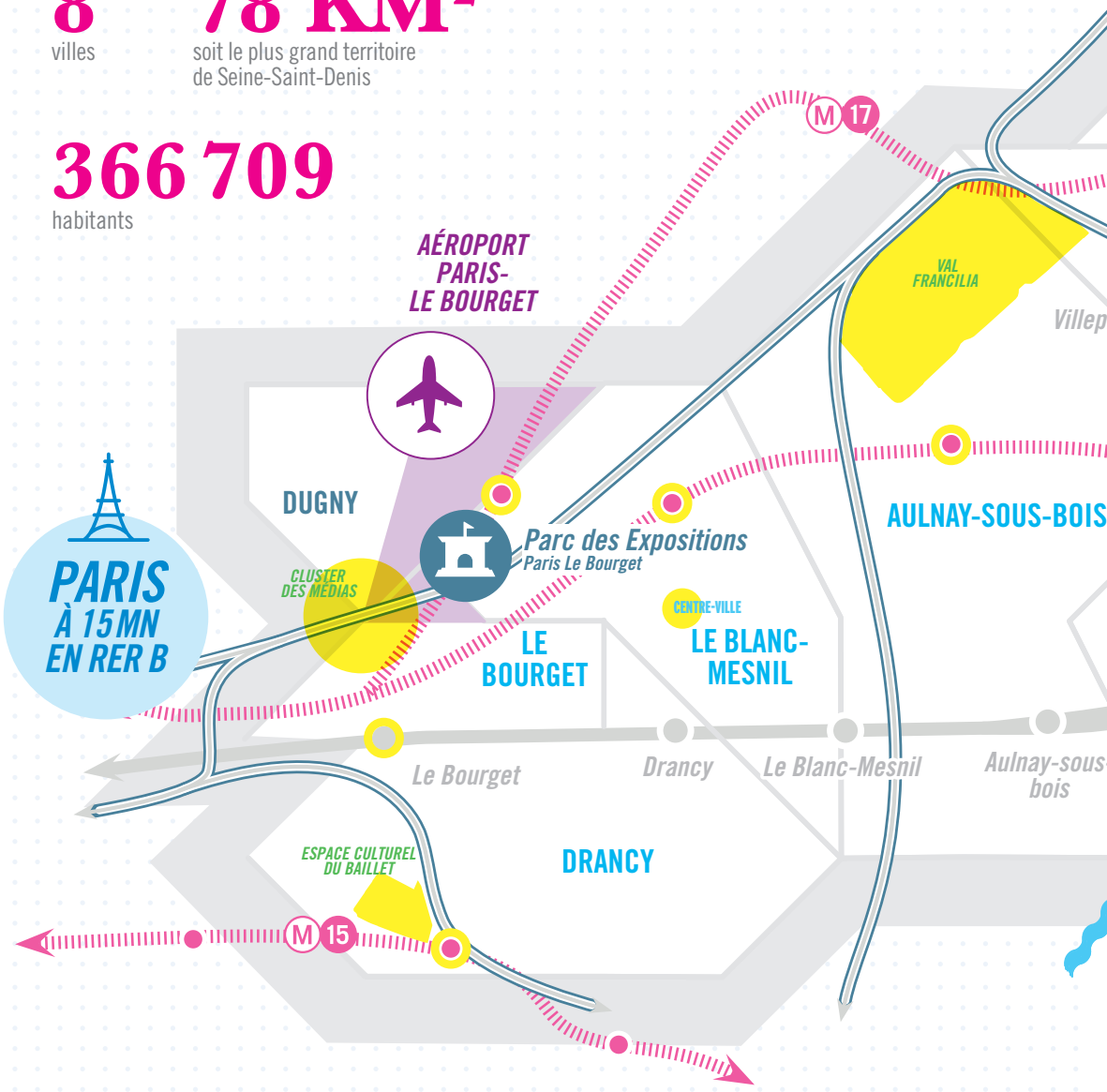

UNE POPULATION JEUNE & FAMILIALE

30%
des habitants ont moins de 20 ans

30%
de familles avec 3 enfants ou plus

62,4%
d'employés & d'ouvriers

9,6%
cadres & professions intellectuelles

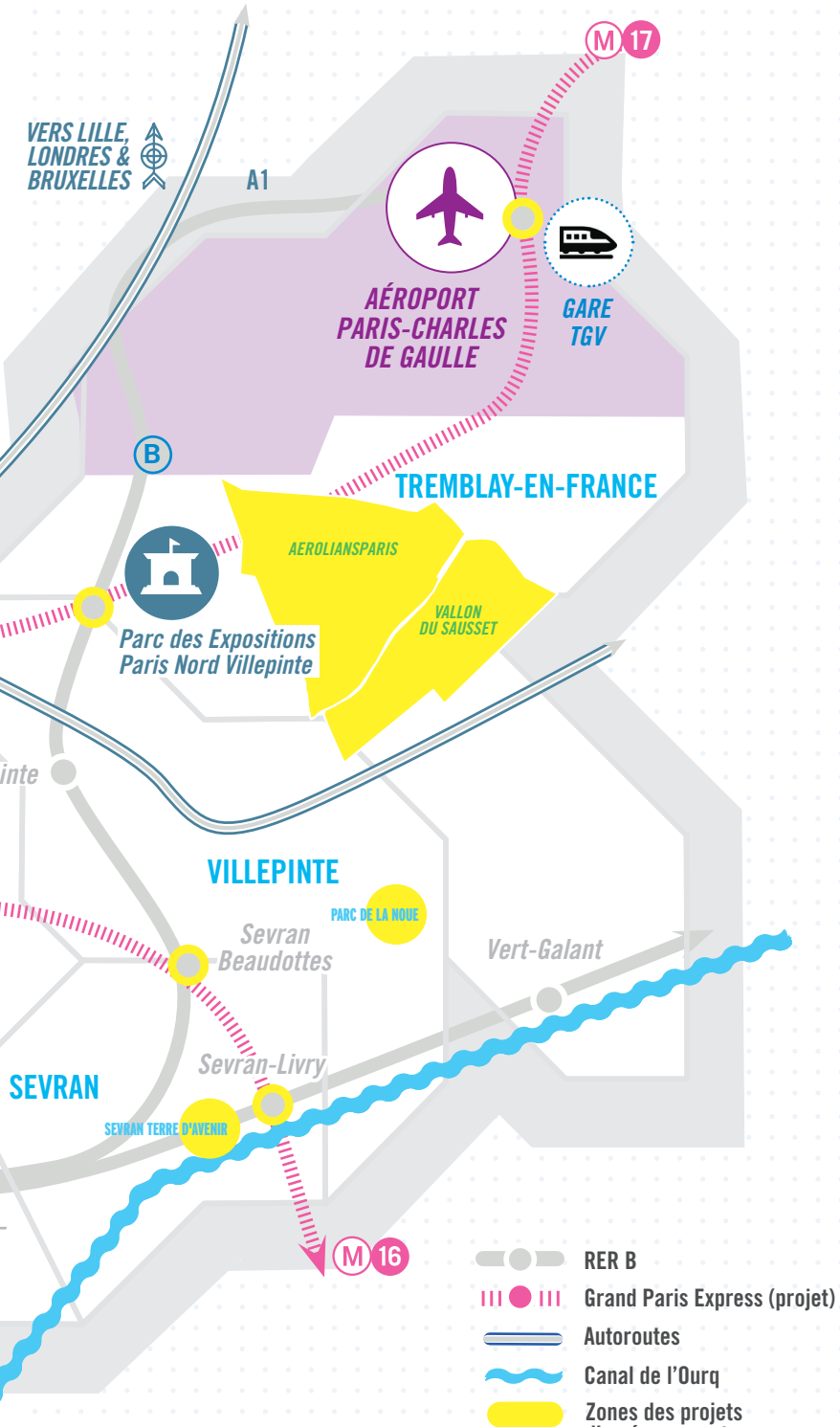

9
nouvelles gares à horizon 2030 dont 6 à horizon 2026

9
grands projets d'avenir

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À CONFORTER

28
zones d'activités économiques

28 743
entreprises

2
aéroports internationaux

UN BASSIN D'EMPLOI À ANCRER LOCALEMENT

140 492
emplois (MGP 4,2 millions d'emplois)

33%
d'actifs travaillent et habitent sur le territoire (MGP 37 %)

20%
taux de chômage (MGP 13%)

UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET EN PLEINE MUTATION

138 333
logements (MGP 3,5 millions)

60%
logement collectif

40%
logement individuel

6
quartiers en renouvellement urbain

14
quartiers Politique de la ville

LES FAITS MARQUANTS EN 2022

14 MARS
PLANIFICATION URBAINE
Poursuite de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunale (PLUi)

11 MAI
HABITAT
Signature d'une convention de cofinancement avec le groupe CDC Banque des territoires en faveur des copropriétés dégradées

4 JUILLET
GESTION DES DÉCHETS
Adoption du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

12 JUILLET
MOBILITÉS
Adoption du plan local de mobilité (PLM)

23 JUIN
AMÉNAGEMENT
Pose de la première pierre du Colisée Grand Paris

6 DÉCEMBRE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Présentation du schéma directeur des espaces économiques au SIMI 2022

20 SEPTEMBRE
JOP 2024
Lancement des marchés de restauration des Jeux de Paris 2024

23 SEPTEMBRE
ENVIRONNEMENT
Réalisation et exploitation du réseau de chaleur de Dugny et du Bourget

12 DÉCEMBRE
ASSAINISSEMENT
Harmonisation des tarifs des redevances assainissement vers un tarif unique

12 DÉCEMBRE
INSERTION PROFESSIONNELLE
Création de la mission locale territoriale regroupant Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil et Le Bourget

12 DÉCEMBRE
HABITAT
Nouvelle aide territoriale à la rénovation énergétique en tissu pavillonnaire

LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION DE MISSION

Assistante et moyens généraux
- Accueil
- Télé-accueil
- Appariteur
- Parc automobile

PRÉSIDENT
Bruno Beschizza
- Collaborateur de cabinet

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Jacques Verbrugghe
- Direction de la communication
- Mission coordination administrative
- JOP 2024
- Grands projets

PÔLE AMÉNAGEMENT, MOBILITÉS & DÉVELOPPEMENT DURABLE
- Direction études & planification urbaine
- Direction mobilités
- Direction du développement durable
- Aménagement
- Système d'information géographique

PÔLE POLITIQUES TERRITORIALES
- Direction du renouvellement urbain
- Direction de l'habitat
- Direction de la politique de la ville

PÔLE SERVICES TECHNIQUES
- Direction des déchets ménagers & assimilés
- Direction de l'eau & de l'assainissement
- Réseaux de chaleur et de froid
- Patrimoine bâti

PÔLE RESSOURCES
- Direction des finances
- Direction de la commande publique & des affaires juridiques
- Direction des ressources humaines
- Direction des systèmes d'information
- Service assemblées
- Direction du développement économique
- Direction de l'emploi, formation, insertion
- Direction de l'économie sociale et solidaire

COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.

- Développement économique (avec Métropole Grand Paris)
- Emploi, formation et insertion
- Aménagement de l'espace métropolitain (avec Métropole Grand Paris)
- Transports et mobilités
- Plan climat-air-énergie territorial
- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial
- Renouvellement urbain
- Politique locale de l'habitat et du logement (avec Métropole Grand Paris)
- Politique de la ville
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Eau et assainissement
- Réseaux de chaleur et de froid
- Action sociale d'intérêt territorial

LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

LE PRÉSIDENT

Bruno Beschizza
Maire, Conseiller régional d'île-de-France
AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.

François Asensi
Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis
TREMBLAY-EN-FRANCE

Stéphane Blanchet
Maire, Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis
SEVRAN

Jean-Baptiste Borsali
Maire
LE BOURGET

Quentin Gesell
Maire, Vice-président de la Métropole du Grand Paris
DUGNY

Aude Lagarde
Maire
DRANCY

Jean-Philippe Ranquet
Maire
LE BLANC-MESNIL

Martine Valleton
Maire
VILLEPINTE

En 2022

195 délibérations votées

55 décisions du président

17 réunions du Conseil des maires

6 réunions du Bureau de territoire

6 séances du Conseil de territoire

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de deux conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.

Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS

Martine Valleton
1re Vice-présidente
Maire de Villepinte
Aménagement
VILLEPINTE

Micaël Vaz
2e Vice-président
NPNRU Le Blanc-Mesnil, Habitat
LE BLANC-MESNIL

Aude Lagarde
3e Vice-présidente
Maire de Drancy
Communication
DRANCY

Jean-Baptiste Borsali
4e Vice-président
Maire du Bourget
Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
LE BOURGET

Virginie de Carvalho
5e Vice-présidente
NPNRU Tremblay-en-France, Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
TREMBLAY-EN-FRANCE

Jean-François Baillon
6e Vice-président
Emploi, Formation, Insertion, Économie sociale et solidaire
SEVRAN

Marie Claude Collet
7e Vice-présidente
Action sociale
DUGNY

Frank Cannarozzo
8e Vice-président
Politique de la ville, Attractivité territoriale, Transition numérique
AULNAY-SOUS-BOIS

Brigitte Lemarchand
9e Vice-présidente
Sports
LE BLANC-MESNIL

Anthony Mangin
10e Vice-président
NPNRU Drancy, Stratégie logement, Finances
DRANCY

Aïssa Sago
11e Vice-présidente
Déchets ménagers et assimilés, Eau et assainissement
AULNAY-SOUS-BOIS

Olivier Guyon
12e Vice-président
Développement économique
TREMBLAY-EN-FRANCE

Marwa Braihim
13e Vice-présidente
NPNRU Sevran, Développement durable
SEVRAN

Grégory Chavaroc
14e Vice-président
Missions locales
DRANCY

Sabrina Missour
15e Vice-présidente
Transports et mobilités
AULNAY-SOUS-BOIS

Romain Dachiville
16e Vice-président
Plan de prévention des risques
DRANCY

Farida Adlani
Conseillère territoriale déléguée
Culture
VILLEPINTE

Olivier Attiori
Conseiller territorial délégué
Ressources humaines
AULNAY-SOUS-BOIS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Paris Terres d'Envol s'est doté de cinq commissions.

1. Commission ressources co-animée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.

2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat co-animée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire co-animée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

4. Comission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités co-animée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M.Dachiville.

5. Commission Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale co-animée par M. Borsali, Mme Lemarchand, Mme Collet, Mme Adlani.

Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives, ces commissions sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.

AULNAY-SOUS-BOIS

Bruno Beschizza
MAIRE

Olivier Attiori

Fatima Belmouden

Denis Cahenzli

Frank Cannarozzo

Jacques Chaussat

Annie Delmont-Koropoulis

Fouad El Kouradi

Karine Lanchas-Vicente

Séverine Maroun

Paulo Marques

Sabrina Missour

Chantal Moreau

Sébastien Morin

Amélie Pinheiro

Alain Ramadier

Aïssa Sago

Leïla Abdellaoui

Oussouf Siby

DRANCY

Aude Lagarde
MAIRE

Jacqueline Bouthors

Grégory Chavaroc

Romain Dachiville

Arhella Elsody

Hanane Faouzi

Muriel Lagneau

Michel Lastapis

Myriam Mabire-Loison

Anthony Mangin

Odette Mendes

Jean-Luc Millard

Gilles Saulière

Georges-Marie Yerro

François Zangrilli

Rachid Belouchat

DUGNY

Quentin Gesell
MAIRE

Marie Claude Collet

LE BLANC-MESNIL

Jean-Philippe Ranquet
MAIRE

Karim Boumedjane

Patricia Bour

Julien Carré

Bo Han

Carmen Hernandez-Hersemeule

Bénédicte Lefèvre

Brigitte Lemarchand

Thierry Meignen

Karine Meyer

Micaël Vaz

Karima Khatim

Didier Mignot

LE BOURGET

Jean-Baptiste Borsali
MAIRE

Marie-Lyne Da Costa

Denis Desrumaux

SEVRAN

Stéphane Blanchet
MAIRE

Jean-François Baillon

Mériem Benammour

Marwa Braihim

Laurent Chantrelle

Abdelouaheb Cheriguene

Najat Mabchour

Chérifa Mekki

Serge Moulinneuf

Gérald Prunier

Philippe Geffroy

TREMBLAY-EN-FRANCE

François Asensi
MAIRE

Virginie de Carvalho

Nicole Duboé

Olivier Guyon

Amel Jaouani

Pierre Laporte

Julien Turbian

Lino Ferreira

VILLEPINTE

Martine Valleton
MAIRE

Farida Adlani

Youssef Jiar

Max Maran

Christine Perron

Monique Verté

Nelly Roland Iriberry

Mélissa Youssouf

Visite de l'entreprise Amada par les étudiants du lycée Aristide Briand du Blanc-Mesnil.

2

UNE POLITIQUE EN ACTION

SOUTENIR LA CROISSANCE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2022 a confirmé la reprise économique du territoire de Paris Terres d'Envol et son dynamisme. Les entreprises du territoire et Paris Terres d'Envol ont souhaité initier la transition énergétique et numérique de leurs activités à travers différentes actions.

Paris Terres d'Envol se dote d'un schéma directeur des espaces économiques

Présentation du schéma directeur des espaces économiques aux acteurs de l'immobilier lors du Salon de l'immobilier d'entreprise fin 2022 au Palais des congrès à Paris.

Adopté en décembre, ce document stratégique est né du désir de Paris Terres d'Envol et des entreprises locales de définir une stratégie de développement commune pour ses 28 zones d'activités économique sur les 10 prochaines années. Territoire d'expérimentation et d'innovation sur la décarbonation, son plan d'actions prévoit la transformation de ses 4 filières d'excellence : l'aéronautique, aéroportuaire et aérien (AAA), le tourisme d'affaires, la logistique et la construction. Elles s'appuient pour cela sur le développement de filières innovantes (énergies, écoconstruction et numérique) ainsi que des pratiques de réemploi et de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, le Territoire veut offrir à ses TPE-PME un parcours résidentiel adapté pour leur croissance et engager la montée en gamme des différentes zones d'activités, par exemple, en les densifiant et en allant vers l'amélioration de la qualité des bâtiments, des services aux salariés et des voies et espaces publics et privés.

Favoriser la relance

Le bilan du plan France relance sur le territoire faisait état, le 24 juin 2022, de 64 projets économiques retenus pour un montant de 7,7 millions €. Des projets autour de la transition numérique et écologique ainsi que la réindustrialisation ont notamment été sélectionnés : déploiement de la 5G, extensions d'usines comprenant l'achat de machines améliorant la compétitivité de l'entreprise, projets de pièces connectées pour une maintenance prédictive ou encore développement de centres de production d'hydrogène. L'entreprise Airbus, implantée à Dugny a ainsi bénéficié du soutien de France relance et a obtenu le prix du lauréat le plus impactant pour son projet Eco dynamics.

64
projets économiques retenus

7,7M€
investis

France 2030 : dessiner un territoire d'industrie

Dans la lignée du plan de Relance, le programme « Territoire d'Industrie » prend un nouvel essor en déployant le plan d'investissements France 2030 sur le territoire d'industrie du Grand Roissy – Le Bourget (69 communes). Deux axes principaux sont mis en œuvre pour diversifier le tissu économique et contribuer à la souveraineté industrielle : l'identification et l'implantation locale de nouvelles filières industrielles (éco-construction, énergies renouvelables et carburants biosourcés, numérique) ainsi que la décarbonation de l'industrie. La démarche s'est concrétisée par la programmation d'un premier cluster zéro carbone dans le parc d'affaires AeroliansParis à Tremblay-en-France, l'ébauche d'un écosystème d'éco-construction à Sevran autour de la fabrique Cycle Terre, le retour probable dès 2023 de projets de production « Made in France » et l'implantation de stations multi-énergies incluant l'hydrogène.

Accompagner les entreprises locales

Paris Terres d'Envol poursuit l'accompagnement et le soutien auprès des entreprises du territoire. Plus de 618 entreprises ont été accompagnées dont 36 % pour bénéficier des retombées économiques locales, notamment liées aux grands projets, 21 % pour de l'accompagnement au développement, 11 % pour des sujets de ressources humaines, 8 % pour des questions de quotidienneté. Les principales bénéficiaires sont les petites entreprises : 74 % des entreprises accompagnées ont moins de 49 salariés. Les secteurs concernés sont la construction (40%), le secteur des mobilités et du transport logistique (19%), le service aux entreprises (16%), le service aux particuliers et commerces (13%).

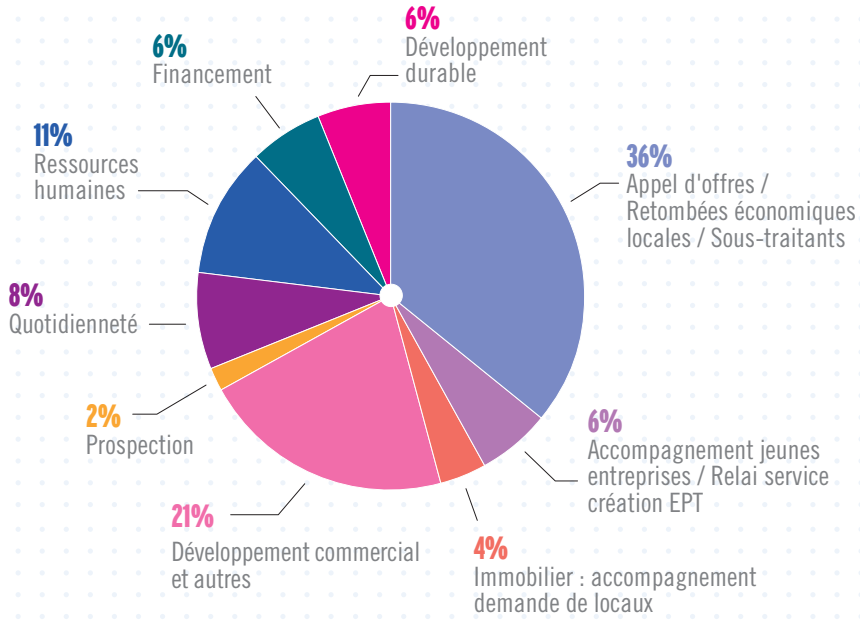

FOCUS

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES JEUX

Paris Terres d'Envol agit pour que les acteurs économiques puissent bénéficier des opportunités d'affaires liées aux grands projets. En 2022, Paris Terres d'Envol et ses partenaires ont mobilisé les entreprises locales sur 140 marchés lancés dans le cadre des Jeux. Il s'agit de marchés de travaux ou la fourniture de prestations de services comme par exemple la restauration. Le 20 septembre, le lancement officiel des marchés de restauration a eu lieu à Aulnay-sous-Bois, sous l'égide de Tony Estanguet et Bruno Beschizza, mobilisant plus de 160 participants. Par ailleurs, le Territoire s'est engagé dans le dispositif départemental « la Fabrique des Jeux », pour sensibiliser et former les TPE/PME et structures de l'ESS à la réponse à la commande privée et publique sous forme d'ateliers. Fin 2022, 7 entreprises et structures de l'ESS de Paris Terres d'Envol ont été attributaires, sous-traitants ou co-traitants d'un ou plusieurs marchés.

Depuis 2018, 45 entreprises ont assuré des prestations pour des marchés principalement de travaux et quelques marchés de fourniture de prestations diverses pour la SOLIDEO (toutes maîtrise d'ouvrage confondues) : 16 entreprises aulnaysiennes, 6 du Blanc-Mesnil, 3 du Bourget, 9 de Drancy, 1 à Dugny, 3 de Tremblay-en-France, 7 de Villepinte.

Lancement des marchés de restauration des Jeux, 20 septembre à Aulnay-sous-Bois.

Encourager l'entrepreneuriat

En 2022, le service création d'entreprise a accompagné 442 entrepreneurs et la création de 43 entreprises. Un soutien qui va de la sensibilisation, à l'élaboration du business plan, à la création et au développement de la jeune entreprise. Pour la première fois, depuis septembre 2022, des permanences de premier accueil ont lieu sur l'ensemble des villes du territoire. Parmi les temps forts, du 13 au 22 juin, l'évènement « En piste pour l'entrepreneuriat » a combiné une tournée du bus de l'entrepreneuriat sur le territoire, 11 ateliers d'information sur le parcours de l'entrepreneur et un évènement final intitulé « Boxing Pitch » (pitch récompensant un porteur de projets, une jeune entreprise et le prix coup de cœur du jury) à Tremblay-en-France. Cet événement a permis à 107 entrepreneurs d'être accompagnés dans leur développement avec des ateliers dédiés.

Boxing Pitch à Tremblay-en-France

Développer l'économie sociale et solidaire

Démarche initiée dès 2021, Paris Terres d'Envol poursuit son action pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS). En 2022, l'élaboration d'une stratégie territoriale est engagée. Un premier diagnostic territorial recense 3 600 établissements de l'ESS sur le territoire dont 438 structures employeuses, soit 6 479 emplois non délocalisables (4.7 % des emplois privés sur le territoire). Le plan local de développement de l'ESS, véritable feuille de route de Paris Terres d'Envol devrait être finalisé en 2023. L'objectif à moyen terme est de rattraper la moyenne régionale de 7 % des emplois privés sur le territoire au regard de son dynamisme économique. Fin 2022, l'appel à projets ESS lancé pour la troisième édition par Paris Terres d'Envol. Il a bénéficié, depuis 2018, à 43 lauréats pour une enveloppe globale de 203 500 €. Par ailleurs, 67 structures de l'ESS ont bénéficié d'un accompagnement de Paris Terres d'Envol. Deux nouvelles entreprises d'insertion se sont implantées à Tremblay-en-France : la SCIC Envie Autonomie spécialisée dans la estauration/revente de matériel médical et Myriades Services dans le packaging de luxe et up cycling up cycling, ou encore SOLIGREEN à Villepinte spécialisée dans l'entretien des espaces verts ainsi que deux nouvelles entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) : Janus à Villepinte, Pro Emploi à Sevran, Synergie Insertion à Drancy.

SOLIGREEN, entreprise d'insertion implantée à Villepinte.

En 2022

43

lauréats de l'appel à projets ESS de Paris Terres d'Envol depuis 2018 pour une enveloppe globale de **203 500 €.**

BOOSTER L'EMPLOI LOCAL

En 2022, Paris Terres d'Envol continue d'agir en faveur de l'emploi local, en impulsant les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics des villes, de Paris Terres d'Envol et des autres maîtrises d'ouvrages publiques. Elles ont permis de générer 102 495 heures de travail, soit 64 équivalents temps plein pour 255 habitants bénéficiant d'un contrat de travail. Les chantiers du Grand Paris Express, avec 9 nouvelles gares sur le territoire, et ceux des Jeux de 2024 sont particulièrement pourvoyeurs d'emplois et de formations, grâce aux conventions de partenariat signées avec Paris Terres d'Envol. Dans cette dynamique, les équipes du Territoire participent également aux forums de l'emploi dans les différentes villes.

Le chantier du parc sportif et scolaire au Bourget qui accueillera la compétition d'escalade sportive.

Les Jeux recrutent déjà

Paris Terres d'Envol est concerné par deux chantiers majeurs : le Village des médias à Dugny et le nouveau parc sportif du Bourget, ce qui représente 28 marchés avec des clauses d'insertion et 7 maîtrises d'ouvrages différentes. Au total, depuis 2020, cela s'est traduit par 198 369 heures de travail en insertion par 344 personnes dont 159 habitants du territoire, c'est au 14 3771 heures de formation et 385 contrats de travail distincts. Paris Terres d'Envol participe également aux initiatives permettant de recruter à l'échelle locale. Le 17 novembre, un job dating a été consacré au secteur du BTP pour les chantiers des Jeux de 2024 sur le territoire. Notamment la construction du Village des médias à Dugny et la reconstruction du hall 3 du parc des expositions du Bourget pour l'accueil de l'IBC (International Broadcast Center), le centre de diffusion et de production radio-télévision des Jeux. Une soixantaine d'habitants ont ainsi pu être orientés vers les offres concernant le gros œuvre (terrassement, fondations, coffrage, maçonnerie…) et le second œuvre (électricité, plomberie, chauffage…), en présence des structures emploi et formation.

Visite du Salon Global Industrie par des jeunes à Villepinte.

Salon Global Industrie : diversifier les parcours de formation

Dans le cadre du label « Territoires d'Industrie » impulsé depuis 2021 et du rapprochement entre industriels et établissements de l'éducation nationale, une délégation de 70 dirigeants, chefs d'établissements et institutionnels a visité le Salon Global Industrie les 19 et 20 mai 2022 au Parc des Expositions Paris Nord Villepinte. Les participants ont pu présenter mutuellement leurs activités sur les stands des industriels du territoire. De même, afin de diversifier les parcours de formation des habitants, un parcours de sensibilisation aux nouveaux métiers de l'industrie a été organisé pour les jeunes du territoire : 27 jeunes accompagnés en mission locale, ont pu visiter, en amont, le Hub des métiers de l'AFORP à Tremblay-en-France tandis que 16 ont pu rencontrer les professionnels d'entreprises industrielles du territoire lors du salon (Amada Hub One, Pinet Industrie, Chimirec, Wago Contact, Trumpf, Mercateam).

Promouvoir les filières et métiers d'avenir

Paris Terres d'Envol a pour mission de mettre en réseau les entreprises locales avec les organismes de formation et les structures de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique, et ainsi de fédérer des initiatives locales. En partenariat avec le GRETA 93, les rencontres filières et métiers d'avenir présentent aux conseillers emploi et aux différents publics les secteurs qui souffrent d'un manque d'attractivité. En 2022, plusieurs visites ont été organisées dans les domaines de l'industrie avec l'AFORP et Air France Industrie, de l'écoconstruction et du bâtiment avec la Fédération Française du Bâtiment, des métiers de la connectivité et de l'électricité avec le lycée Aristide Briand du Blanc-Mesnil et les entreprises Engie et SOCOTEC (15 personnes), ou encore de la restauration collective avec le SIVURESC, Stelo Formation et ADECCO. Parallèlement, à ce dispositif, un groupe technique emploi et formation se réunit régulièrement pour faire connaître les opportunités de formation et d'emploi auprès des prescripteurs.

En 2022

8 Rencontres filières & métiers

6 Groupes techniques emploi & formation

3 Visites de structures de l'insertion par l'activité économique et du travail adapté et protégée

REDESSINER LE TERRITOIRE

Poursuite de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 7 décembre 2020 afin de porter une vision partagée des enjeux intercommunaux, tout en veillant aux spécificités de chacune des communes du territoire. Après une phase de diagnostic en 2021, l'année 2022 a été consacrée à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document socle détermine les grandes orientations et les objectifs à atteindre pour les 15 prochaines années :

1. Paris Terres d'Envol, vers un territoire attractif, porte d'entrée de la Métropole du Grand Paris
2. Paris Terres d'Envol, vers un territoire de nature, plus résilient et vertueux, prenant en compte les enjeux de santé
3. Paris Terres d'Envol, vers un territoire inclusif, répondant mieux aux besoins des habitants et des acteurs

Issu d'échanges avec les équipes municipales, il a été débattu lors de réunions publiques et présenté au public sous forme de stands d'information sur chaque ville ou de séminaire auprès des élus locaux. Après débat du projet de PADD prévu en début d'année, 2023 devra permettre l'élaboration des pièces réglementaires, à savoir le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui concrétiseront les orientations définies dans le PADD pour une approbation du PLUi prévue fin 2024.

Faire évoluer les plans locaux d'urbanisme

Compétent en matière de planification urbaine, Paris Terres d'Envol a réalisé et engagé plusieurs modifications de PLU en lien étroit avec les communes concernées. En effet, les PLU communaux doivent continuer de vivre et permettre d'accueillir de nouveaux projets. Nombreuses sont encore les procédures de modifications à mener en 2023 dans l'attente de l'arrêt puis l'approbation du PLUi.

ÉLÉMENTS DE LOCALISATION

- Aéroports
- Principaux centres commerciaux
- Sites de projet
- Axes routiers structurants
- Ligne du RER B
- Canal de l'Ourcq
- Futures lignes et gares du Grand Paris Express

L'ARMATURE GENERALE DU TERRITOIRE

- Secteur nord dédié à l'activité économique soutenu par les besoins croissants en logistique liés aux aéroports.
- Secteur sud dédié à l'habitat le long des grands axes de transports. Dominé par l'habitat pavillonnaire, il présente une densité progressive vers l'ouest.
- Espace agricole à préserver et à réinterroger pour répondre aux besoins du territoire.
- Présence de grands parcs et espaces verts. Déficit de ces espaces au sud-ouest du territoire et faible interconnexion.

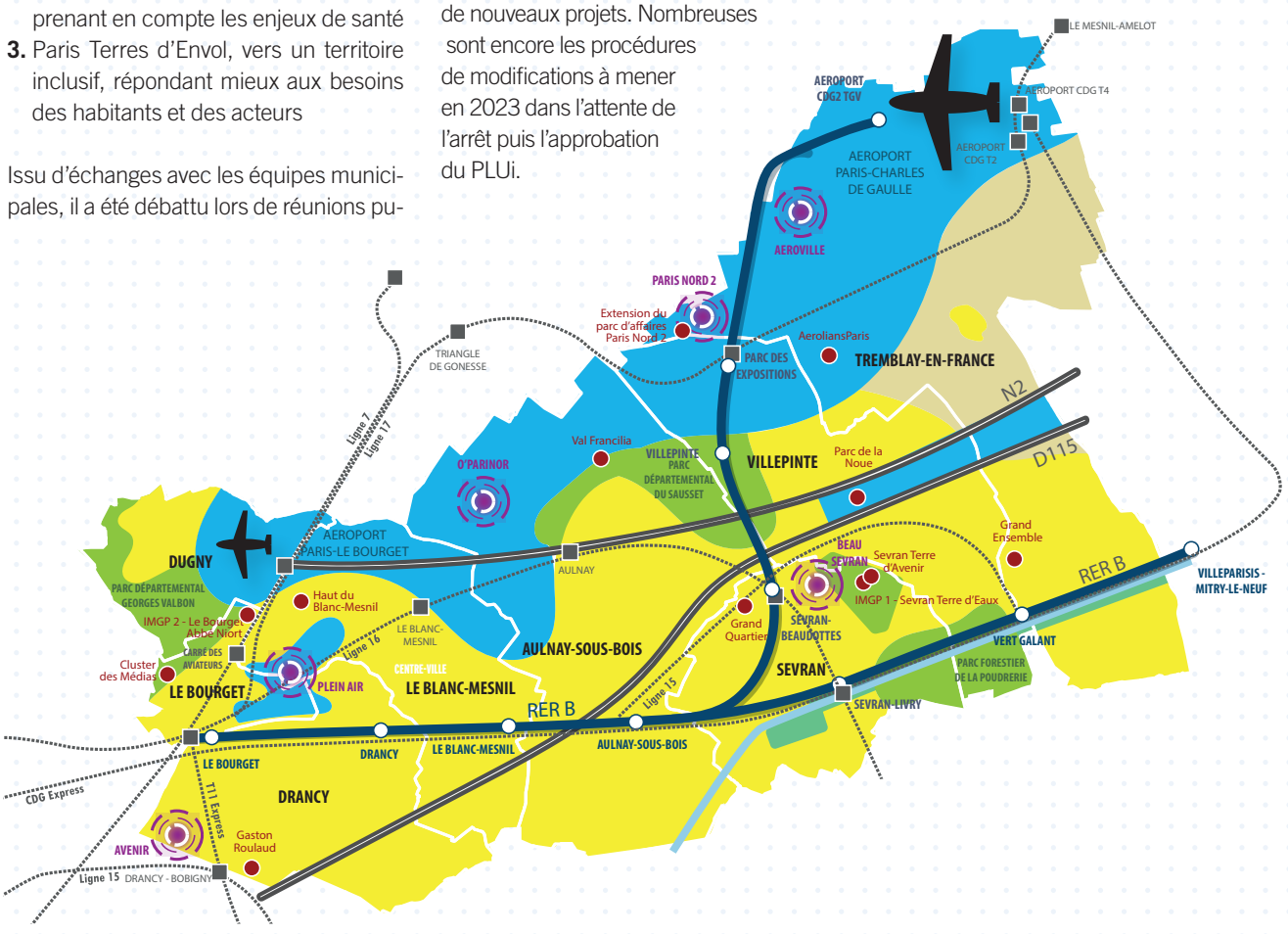

Élaborer le règlement local de publicité intercommunal

Approuvé le 4 juillet 2022, le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) permet d'avoir des principes et règles communes pour la bonne insertion des enseignes sur les bâtiments et au sein de leur environnement, mais également de réglementer plus strictement les dispositifs de publicité sur l'ensemble du territoire. L'article 17 de la loi Climat et Résilience prévoit la décentralisation des compétences de police de la publicité extérieure au profit des maires ou des intercommunalités si elles sont compétentes en matière de PLUi et de RLPi. Ce transfert est prévu à compter du 1er janvier 2024. S'engagera alors en 2023, un travail en étroite collaboration avec les huit communes sur l'organisation du transfert de compétence de la police de l'affichage.

Contribuer au SCOT métropolitain

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT), porté par la Métropole du Grand Paris, définit un ensemble d'orientations pour le développement et l'aménagement du territoire métropolitain. Il sert de référence pour tous les documents de planification métropolitains, notamment le PLUi. Après avoir transmis une contribution en 2021, Paris Terres d'Envol a participé en étroite collaboration avec chaque ville à son élaboration en 2022. Plusieurs réunions se sont tenues avec la Métropole du Grand Paris et l'Alliance des Territoires pour définir les orientations et objectifs de ce document dont l'approbation est prévue à l'été 2023.

Conduire les opérations d'aménagement

En 2022 Paris Terres d'Envol a décidé de prendre des parts dans la SPL (société publique locale) Sequano Grand Paris afin de pouvoir se doter d'un outil opérationnel capable de l'accompagner dans la réflexion et la mise en œuvre de projets d'aménagement ambitieux.

Chantier du Colisée Grand Paris

VAL FRANCILIA

Pour favoriser l'hybridation fonctionnelle et poursuivre le travail initié dans les études urbaines précédentes, Paris Terres d'Envol a confié un mandat d'études sur ce secteur à la SPL Séquano Grands Paris, dont il est actionnaire. Objectifs : créer un quartier mixte articulé autour d'un campus de formation innovant, engager un développement urbain autour de la future gare du Grand Paris Express d'Aulnay-sous-Bois, aménager des espaces verts connectés aux autres parcs et organiser le quartier autour d'une voie de circulation dissociant les modes de déplacement doux, les véhicules légers et poids lourds.

AEROLIANSPARIS ET LE COLISÉE GRAND PARIS

Cette opération à forts enjeux économiques en bordure de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, est en phase opérationnelle jusqu'en 2033. Ce parc d'affaires international est dans sa deuxième grande phase d'aménagement avec le lancement des travaux de son équipement phare : Le Colisée Grand Paris, une Arena culture et sports de 9 000 spectateurs qui ouvrira ses portes en septembre 2024 et animera le nouveau quartier d'affaires. Les autres travaux portent sur les programmes hôteliers voisins et un parking mutualisé.

CENTRE-VILLE DU BLANC MESNIL

Paris Terres d'Envol a approuvé la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) afin de mettre en œuvre un projet d'aménagement ayant l'ambition de redonner une attractivité durable au centre-ville, en renouvelant l'habitat existant mais aussi en renforçant l'offre et la diversité commerciale du secteur. Ce projet d'aménagement prévoit la construction d'environ 420 nouveaux logements, 6 000 m² de commerces, la création d'une nouvelle halle de marché et une rénovation des espaces publics.

SEVRAN TERRE D'AVENIR

L'opération, menée par Grand Paris Aménagement, vise à développer une programmation diversifiée (logements, commerces, équipements) autour d'un espace vert structurant d'environ 18 hectares. En 2019, une convention partenariale a été signée, actant la participation financière des acteurs publics dont Paris Terres d'Envol à hauteur de 5,4 millions € et la ZAC a été créée l'année suivante. En 2022, le projet a évolué en intégrant un projet d'agriculture urbaine de plusieurs hectares, laissant ainsi toute sa place au corridor écologique.

TRANSFORMER LE CADRE DE VIE

Paris Terres d'Envol agit dans la transformation des quartiers prioritaires et de l'habitat pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Le Territoire pilote six projets de renouvellement urbain soutenus par l'ANRU sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Le redressement du parc de copropriétés et du tissu pavillonnaire se poursuit à travers plusieurs dispositifs. Tandis que la recherche d'une plus grande mixité sociale et le rééquilibrage territorial restent une priorité de la politique d'habitat.

Préparer l'opérationnalité des projets

En 2022, le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de la ville de Tremblay-en-France est finalisé. Le PRIR du quartier du Parc de la Noue de Villepinte, sous dispositif ORCOD-In, valide son nouveau programme urbain lors du comité de pilotage réuni en décembre et entre en phase pré-opérationnelle. La mise en œuvre de la convention locale d'application avec l'agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) doit intervenir dès les premiers mois de 2023. En parallèle, la copropriété du Parc de la Noue poursuit le redressement et les travaux de ses plus de 750 logements. Le projet de renouvellement urbain de Rougemont entre en phase de rédaction de convention. La convention locale d'application de Drancy a été signée ainsi que la convention territoriale. Les conventions de Sevran en Projet de renouvellement urbain d'intérêt national (PRIN) et d'Aulnay-sous-Bois seront signées début 2023, tandis que deux projets se préparent à passer en clause de revoyure courant 2023 (Le Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois). Enfin, des actions sont engagées pour créer des zones d'aménagement concerté pour le quartier Anciennes Beaudottes à Sevran et élaborer des traités de concession d'aménagement. Quant aux relogements, près de 3 189 relogements seront nécessaires pour mener à bien les opérations. Un premier bilan fait état de 741 relogements effectués.

Consolider le soutien de l'ANRU

Paris Terres d'Envol a un rôle général de garant de l'ordonnancement des projets vis-à-vis des partenaires qui s'y engagent, notamment au regard des objectifs fixés par les villes dans le cadre de la contractualisation avec l'ANRU. Au-delà de l'animation des instances de décision et de concertation, la direction de projet engage la réalisation des études pour la définition opérationnelle des projets, assure le suivi et l'actualisation de la programmation urbaine et financière en lien étroit avec les parties prenantes : villes, bailleurs, investisseurs, Action logement, les services de l'ANRU et de l'Etat.

En 2022, l'ANRU a accordé plusieurs subventions au Territoire :

- 35,1 millions € pour la convention territoriale
- 115,9 millions € pour le Grand Quartier de Sevran
- 68,2 millions € pour les Tilleuls du Blanc-Mesnil
- 62,7 millions € pour le Grand Quartier d'Aulnay-sous-Bois
- 39,7 millions € pour Gaston Roulaud à Drancy
- 5.1 millions € pour Rougemont à Sevran
- 2,3 millions € pour le quartier Centre-ville Grand ensemble à Tremblay-en-France
- 2,5 millions € pour le Parc de la Noue de Villepinte

FOCUS

CHAMP D'INTERVENTION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le champ d'intervention des projets de renouvellement urbain est vaste et conduit la direction de projet à travailler en transversalité pour obtenir les effets leviers nécessaires au développement de ses quartiers : résorption des dysfonctionnements urbains, réhabilitation et résidentialisation du patrimoine bâti, création de nouveaux équipements, diversification de l'habitat, développement économique dans les quartiers, amélioration du cadre de vie.

En 2022

1 groupe scolaire livré au Blanc-Mesnil

402 démolitions engagées

+700 logements font l'objet d'une réhabilitation en cours

741 relogements effectués sur un volume de 3 189 logements

Isolation d'une maison à Villepinte dans le cadre de l'aide à la rénovation énergétique de Paris Terres d'Envol.

Lutter contre la précarité énergétique du tissu pavillonnaire

En 2022, 76 foyers ont finalisé leurs travaux de rénovation énergétique de leur pavillon dans le cadre du dispositif territorial d'aide à la rénovation énergétique, déployé entre 2017 et 2021. Dans la continuité de cette démarche, les élus de Paris Terres d'Envol ont réfléchi au déploiement d'un nouveau programme d'aide à la rénovation énergétique nommé « Terres d'Envol Rénov'», à destination des propriétaires occupants du tissu pavillonnaire. Nouveauté : les critères de plafonds de ressources ont été élargis aux ménages « intermédiaires » pour répondre à la précarité énergétique et à l'augmentation des coûts de l'énergie. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement gratuit assuré par l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) et d'une subvention du territoire de 2 500 à 4 000 €, cumulable à celles de l'Etat via « Ma Prime Rénov' ». Parmi les conditions à remplir : les travaux doivent permettre 35% de gain énergétique. Déployé en janvier 2023, « Terres d'Envol Rénov » aura pour objectif d'accompagner 545 ménages entre 2023 et 2025 afin réduire leur facture de chauffage et d'améliorer leur cadre de vie.

Redresser les copropriétés en difficulté

Paris Terres d'Envol s'engage dans l'accompagnement des copropriétés en difficulté. Sur les 3 625 copropriétés du territoire (soit 28% du parc de logements), 608 copropriétés ont été repérées pour leur niveau de fragilité. En 2022, 9 copropriétés en difficulté (3 250 logements) ont été accompagnées, situées en secteur de renouvellement urbain et quartier politique de la ville. Ainsi, le chantier de rénovation énergétique de la copropriété Jean Perrin (596 logements) est en cours de finalisation (isolation extérieure de 11 tours sur 16) pour un montant de 22,5 millions € et un gain énergétique de 46%. Enfin, l'accompagnement de 13 nouvelles copropriétés a été validé : 2 sous forme de plan de sauvegarde, 3 en opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH-CD), en secteur NPNRU et 8 copropriétés de taille moyenne en opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH-CD) implantées de manière diffuse sur 3 communes. Le fonds territorial d'aide aux copropriétés a permis d'engager au total plus de 1,8 millions € pour l'amélioration de 1 485 logements.

Réhabilitation thermique de la copropriété Jean Perrin à Sevran.

En 2022

12%
des logements en copropriété accompagnés (ou vont l'être)

3 250
logements déjà suivis

1 283
nouveaux logements

Observatoire des copropriétés : bilan

Dès 2019 une mission de veille et observation des copropriétés (VOC) a été initiée pour affiner notre connaissance du parc en copropriétés et de ses fragilités. Premier bilan en 2022 : 44 copropriétés ont fait l'objet de « diagnostics flash », portant ainsi le nombre de copropriétés investiguées à 150. L'observatoire statistique des copropriétés a également été mis à jour et transmis à chaque commune. Plusieurs ateliers thématiques ont été organisés pour consolider et enrichir la connaissance des copropriétés du territoire, tandis qu'un atlas cartographique à destination des élus, services techniques et partenaires est prévu en 2023.

Encadrer le traitement des demandes de logement

Instauré par la loi ALUR en mars 2014, puis confirmé par la loi Egalite et Citoyenneté de janvier 2017, le plan partenarial de gestion des demandes de logement et d'information des demandeurs (PPGDID) vise à définir des orientations en matière d'accueil des ménages et de traitement de leur demande mais aussi à renforcer le droit à l'information des demandeurs. En application de la loi ELAN du 23 novembre 2018 (article 111), il s'appuie sur un dispositif de cotation de la demande qui doit être mis en place avant le 31 décembre 2023. Un travail collaboratif a donc été mené avec les services des villes, les bailleurs et les services de l'Etat dans cadre de la conférence intercommunale du logement (CIL) et à travers différents groupes de travail. Une convention portant sur le service d'information et d'accueil des demandeurs (SIAD) et une convention sur la cotation de la demande ont été formalisées et soumis aux communes avant transmission au préfet de Région début 2023.

Gérer les demandes de logement en flux

La mise en place de la gestion en flux des réservations des bailleurs implique la signature d'une convention de réservation qui doit être établie par chaque bailleur avec chaque réservataire à l'échelle départementale. En 2022, les villes réservataires ont été accompagnées par l'EPT en vue de préparer les conventions de réservation qui devront être compatibles avec les orientations définies par la Conférence intercommunale du logement (CIL) et les engagements souscrits dans la CIA.

FOCUS

CONTRAT DE RELANCE 2022-2023

Le Territoire a assuré le suivi du contrat de relance établi avec l'État et chacune des communes du territoire fixant les objectifs de production de logements neufs. L'objectif a été atteint à 98%, soit 2 667 logements réalisés sur un objectif global de 2721 logements.

POLITIQUE DE LA VILLE

Compétence territoriale, la politique de la ville a pour but de réduire les inégalités sociales et territoriales dans les quartiers les plus défavorisés en agissant sur différents domaines tels que l'emploi, la sécurité, l'éducation, la culture, le cadre de vie, l'accès aux droits... Sur un territoire qui compte 14 quartiers politique de la ville, soit 118 881 habitants, sa mise en œuvre demeure intimement liée à l'action communale qui l'accompagne.

Prolongation des 4 contrats de ville

L'État a prolongé la durée des quatre contrats de ville jusqu'en 2022. Cette prolongation a pris la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) contractualisé avec l'État et les partenaires concernés. Le protocole d'engagements réciproques et renforcés reprend certaines orientations prioritaires des contrats de ville tels que le développement économique et l'insertion, formation et éducation. Les crédits affectés à la programmation des 4 contrats de ville s'élèvent à 3,831 millions € par an.

Atelier dédié au financement de son entreprise à Villepinte par l'ITI.

FOCUS

INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ

Depuis 2016, l'EPT fait partie des 15 territoires franciliens dotés jusqu'en 2022 d'un investissement territorial intégré (ITI), dans le cadre du programme européen piloté par la région Ile-de-France. Doté d'une enveloppe globale de 7,7 millions €, ce dispositif facilite la mise en œuvre des projets financés par le FEDER et le FSE. En cette fin de programmation, le bilan est de 11 porteurs de projet accompagnés, créant un effet levier pour le développement du territoire dans différents domaines. D'où une nouvelle candidature déposée fin 2022 pour la programmation 2021-2027 sur les 8 communes du territoire.

Programmation 2022

L'élaboration de la programmation de l'année 2022, s'est opérée, au niveau de chaque contrat de ville et au niveau territorial par la tenue de commissions locales interprofessionnelles (CLIP) et de comités techniques de programmation en lien avec les partenaires locaux et les services déconcentrés de l'État. 297 actions ont été retenues dont 70 actions d'envergure territoriales, associant de deux à huit villes et mettant l'accent sur la mise en réseau des acteurs et la création de parcours d'insertion. En préparation de la clôture des contrats de ville, Paris Terres d'Envol a lancé en avril une évaluation qualitative sur un panel d'une quarantaine d'actions retenues au titre des programmations 2018, 2019 et 2020. Elle permettra de mesurer l'impact auprès des bénéficiaires et facilitera l'identification de pistes d'amélioration en vue de la future contractualisation qui doit être élaborée en 2023.

En 2022

4
contrats de ville

70
actions territoriales

297
actions pour 3,8 M€

ADULTES RELAIS AVANT LES QUARTIERS D'ÉTÉ AU FIL DES SAISONS
989 400€

QUARTIER D'ÉTÉ AU FIL DES SAISONS
Séjour ski :
496 590€

Activités :
102 296€

CITÉS DE L'EMPLOI
200 000 €

PÉRENNISER L'ACTION POUR LA JEUNESSE

Terres d'Envol pour la jeunesse : un héritage à consolider

Financé dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), le projet « Terres d'envol pour la jeunesse » a pour ambition de structurer une politique de la jeunesse sur le territoire et de répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes en termes d'accès à l'emploi, d'insertion sociale, de citoyenneté ou encore de mobilité. Seul projet francilien lauréat, Paris Terres d'Envol a assuré durant 5 ans et demi la coordination et l'animation de ce programme. Le 30 juin 2022, le projet est arrivé à terme. La cérémonie de clôture a regroupé les 9 partenaires du PIA ainsi que les élus de la politique de la ville, l'emploi, formation, insertion et la jeunesse. Son héritage est une dynamique de groupe ancrée entre les structures du territoire. En 2023, une application numérique portée par le Territoire sera développée, visant à cartographier l'offre de service sur le territoire et donner de la visibilité aux parcours des jeunes.

Reconduire la bourse au permis

À la demande des Maires du territoire, le dispositif bourse au permis sera reconduit et porté à nouveau par Paris Terres d'Envol en 2023. La bourse au permis est un dispositif qui permet à des jeunes entre 18 et 30 ans en insertion professionnelle d'obtenir une aide financière de 1 000€ pour financer leur permis de conduire. Avec 300 bourses octroyées par an dans les 8 communes du territoire, ce sont au total 1 500 jeunes qui en ont bénéficié en 5 ans. L'aide financière est attribuée en contrepartie d'activités citoyennes telles que 70 heures de bénévolat sur le territoire, et la participation à une journée de sensibilisation.

En 2022

BOURSE AU PERMIS

1 500
bénéficiaires en 5 ans

1,7 M€
financés par Paris Terres d'Envol

Ascension du Mont-Blanc organisée par l'association APART située à Tremblay-en-France dans le cadre du PIA Jeunesse.

FAIRE RAYONNER LES JEUX DE 2024

Paris 2024 a stabilisé, en juillet, la carte des sites de compétition. Ce qui bénéficie au territoire puisque Villepinte devient ville hôte en accueillant la phase préliminaire des épreuves de boxe, l'épreuve de classement d'escrime du Pentathlon moderne ainsi que les compétitions de volley-ball assis des Jeux paralympiques. L'année 2022 est également celle de l'inauguration des chantiers du Village des médias à Dugny ainsi que du lancement de 50% des marchés de Paris 2024.

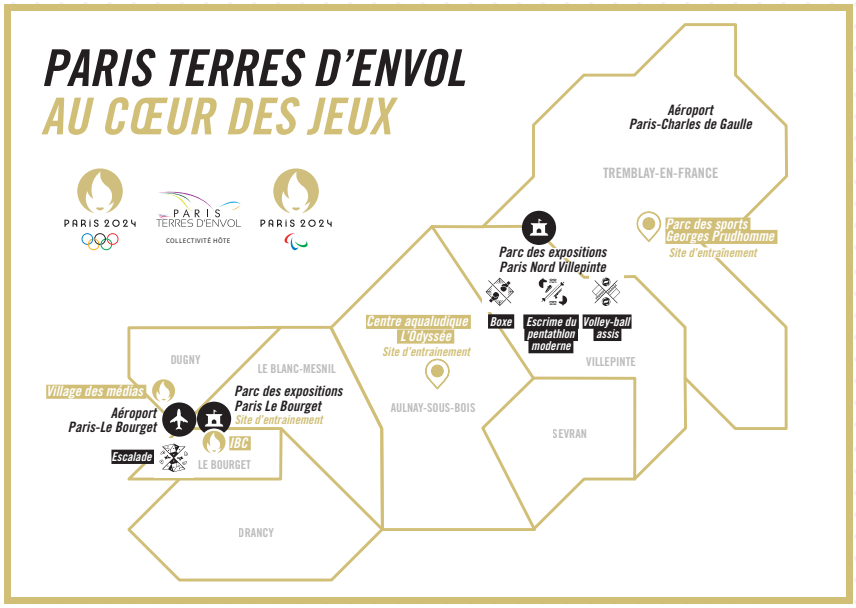

Accueillir de nouvelles compétitions

En 2022, Villepinte devient ville hôte des Jeux. Dans un objectif de maîtrise budgétaire et de préservation de l'héritage des Jeux, le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, rebaptisé Arena Paris Nord, a été choisi par Paris 2024 pour accueiller trois compétitions. Désormais, ce sont au total 4 compétitions qui se dérouleront sur le territoire : l'escalade sportive au sud du territoire, au Bourget et la boxe, l'escrime du Pentathlon moderne ainsi que le volley-ball assis au nord du territoire à Villepinte. Cela s'ajoute aux 3 sites d'entraînement à Aulnay-sous-Bois (natation), Tremblay-en-France (football) et Le Bourget (gymnastique) ainsi que 6 centres de préparation dont certains au Blanc-Mesnil et à Drancy. Un rééquilibrage bienvenu en vue de faire rayonner les Jeux dans les différentes villes du territoire.

Village des médias : inauguration des chantiers

Les chantiers du Village des médias a été inauguré le 1er juillet 2022 à Dugny en présence de la Solideo et des maîtres d'ouvrage. Ce site accueillera, en 2024, 1 500 journalistes et techniciens des médias venus couvrir les compétitions sportives. Après les Jeux, le Village sera reconverti en un nouveau quartier de ville, accueillant plus de 1 300 logements à terme. Véritable « ville-jardin » du XXIe siècle, il sera directement relié aux parcs Georges Valbon, troisième plus grand parc d'Ile-de-France, et de l'Aire des Vents. Il sera animé avec des commerces et services de proximité, et de nouveaux équipements publics : un gymnase ou encore une école primaire. Paris Terres d'Envol, en tant que maitre d'ouvrage du nouveau gymnase, a confié sa conception et réalisation à l'équipe Engasser-Lifteam pour un coût total de 7,6 millions €.

Futur Village des médias à Dugny.

Saisir les opportunités économiques

Pour la première fois, Paris 2024 était présent sur le territoire, à Aulnay-sous-Bois, pour présenter le lancement des marchés de restauration. Devant 160 participants, les équipes de Paris 2024 ont présenté les sept marchés en question avec des typologies de service très spécifiques avec pour objectif de mobiliser le tissu économique local. En effet, en 2022, Paris 2024 a lancé 50% de ses marchés, soit l'équivalent de 1 milliard € d'opportunités économiques pour les entreprises. Tous les secteurs d'activités sont concernés : restauration, nettoyage, sécurité, équipements sportifs, transports, signalétique… Des ateliers animés avec le Département ont été organisés en 2022 pour aider les entreprises locales à candidater à ces marchés.

Lancement des marchés de restauration de Paris 2024 à Aulnay-sous-Bois.

FOCUS

PLAN DE BILLETTERIE

Pour faciliter l'accès aux Jeux des collectivités hôtes, Paris 2024 propose un programme de billetterie dédié aux territoires hôtes avec 500 000 billets olympiques et 500 000 paralympiques réservés. Ce programme donne accès à 30% des billets les moins chers (catégorie D) sur les sites de compétition du territoire et aux grandes jauges. Fin 2022, Paris Terres d'Envol a pu présenter à Paris 2024 un premier plan billetterie en concertation avec les huit villes du territoire, à destination des publics scolaires, des adhérents et bénévoles du mouvement sportif ou encore des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants…

Initiation au basket fauteuil avec Sofyane Mehiaoui, capitaine de l'équipe de France de basket fauteuil lors de la journée UNSS de l'Intégrathlon à Tremblay-en-France.

Sport pour tous

De retour en présentiel pour une seconde année consécutive, l'Intégrathlon a été labellisé « Impact 2024 ». Un label pour soutenir financièrement les projets qui renforcent la place du sport dans la société et développent l'accès à la pratique sportive pour tous. Dans le sillage de cette labellisation, une nouvelle dynamique a été enclenchée avec la désignation d'un parrain et d'une marraine, Sofyane Mehiaoui, meneur de jeu de l'équipe de France de basket fauteuil et Madeleine Malonga, vice-championne olympique de judo. En parallèle les liens ont été resserrés avec les acteurs institutionnels du territoire et du monde sportif : le Département de Seine-Saint-Denis et le comité régional olympique et sportif (CROS).

PENSER UNE MOBILITÉ NOUVELLE

En juillet 2022, Paris Terres d'Envol a voté le plan local de mobilité (PLM). Ce document doit permettre de développer les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de la santé sur le territoire (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture…) à l'horizon 2027, et ainsi améliorer les déplacements des habitants, salariés et usagers. Parallèlement, l'organisation de l'intermodalité des pôles gares des 9 futures gares du Grand Paris Express a été amorcée, à la suite de la prise de la compétence d'aménagement des pôles gares fin 2021.

Plan local de mobilité approuvé

Initiée en 2017, l'élaboration d'un plan local de mobilité a donné lieu à une première concertation en 2018 auprès des habitants. En juin 2021, un plan d'actions s'articulant autour de 6 orientations stratégiques et d'une cinquantaine de mesures concrètes a été arrêté par le Conseil de territoire, avant d'être débattu, en 2022, dans le cadre de l'enquête publique. Les habitants ont pu se prononcer une dernière fois sur ce projet et l'intérêt des tiers a été pris en compte pour les décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Parmi les actions phares du plan approuvé : créer des itinéraires cyclables et à pied jalonnés ainsi que sécuriser les itinéraires vers les gares, développer les bornes de recharge pour véhicules électriques ou à hydrogène, aménager la voirie en faveur des lignes de bus, ou encore créer des stationnements pour le covoiturage et l'autopartage…

La gare d'Aulnay, située au nord de la commune, offrira un accès facilité à Paris et à l'Île-de-France à ses habitants.

Pistes cyclables sur le canal de l'Ourcq à Sevran.

Organiser l'intermodalité des futures gares

Paris Terres d'Envol a redéfini ses compétences en matière de mobilité et porte, depuis le 1er janvier 2022, la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des projets de pôles multimodaux du territoire ainsi que leurs éventuels projets de parking de rabattement. Sont concernées les 9 nouvelles gares du Grand Paris Express, qui vont sensiblement renforcer l'offre de transports et le maillage du territoire. Les travaux avancent : 6 gares seront opérationnelles dès fin décembre 2026 : Sevran-Livry, Sevran-Beaudottes, Blanc-Mesnil, Aulnay, Le Bourget RER, Le Bourget Aéroport, la gare du Parc des exposition en 2028 et les autres gares pour fin 2030. Les 9 gares du territoire :

LIGNE 15 : Drancy-Bobigny.

LIGNE 16 : 2 nouvelles gares au Blanc-Mesnil et à Aulnay-sous-Bois, ainsi que 3 gares déjà existantes au Bourget RER, Sevran Beaudottes et Sevran Livry également desservies.

LIGNE 17 : future gare Le Bourget Aéroport, Parc des Expositions à Villepinte avant de rejoindre l'aéroport à la gare Roissy CDG terminal 2.

Le réseau de bus de Paris Terres d'Envol

Paris Terres d'Envol a contribué financièrement à hauteur de 1,2 millions € au fonctionnement des réseaux de bus du territoire (Réseau Paris Terres d'Envol, Réseau Filéo, ligne 619). De plus, Île-de-France Mobilités a choisi comme nouvel opérateur Transdev pour assurer l'exploitation du réseau de bus à partir du 1er janvier 2023. Le nouveau réseau sera mis en place de façon effective à partir du 17 juillet 2023 avec pour nom « Terres d'Envol ». Le Territoire finance également les études portant sur le projet de transport en commun en site propre entre la gare d'Aulnay-sous-Bois et celle du Vert-Galant à Tremblay-en-France. Ce projet a franchi plusieurs étapes en 2022, notamment la question des insertions urbaines, conjointement avec les communes concernées, le Département et Île-de-France Mobilités.

En 2022

7 MILLIONS
d'usagers sur le réseau de Paris Terres d'Envol

45 937
usagers sur le réseau de bus Filéo

340
locations de vélo sur le pôle gare du Vert-Galant

ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris Terres d'Envol met en œuvre le plan climat-air-énergie territorial. Parmi les actions initiées : la construction du nouveau réseau de chaleur pour Dugny et Le Bourget, l'élaboration d'une stratégie de développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts alimentaires sur le territoire, ou encore une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT).

Un plan climat ambitieux

Adopté le 21 avril 2021 par le Conseil de territoire, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) se concrétise. Le Territoire, les huit communes et les différents partenaires ont amorcé la mise en œuvre de ses 21 actions. Les objectifs du plan sont ambitieux : réduction des consommations énergétiques de 30% en 2030, et de 50% en 2050, décarbonation du mix énergétique avec une baisse des énergies fossiles à hauteur de 32% en 2050 tandis que les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), atteindraient 62% en 2050. Enfin, le but est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 65% en 2030. En 2022, les deux tiers des actions ont été lancées telles que le développement des réseaux de chaleur urbain, l'accompagnement à la rénovation thermique du tissu pavillonnaire et des copropriétés, ou encore les programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. En 2024, un bilan à mi-parcours du PCAET permettra de dresser un premier constat sur les effets des actions engagées et de renforcer l'engagement de l'EPT dans la transition écologique.

LES OBJECTIFS DU PCAET

- **Réduire les consommations énergétiques**
  -30% EN 2030, -50% EN 2050
- **Décarboner le mix énergétique**
  LES ENR&R PASSENT DE 17% À 62% EN 2050
- **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre**
  -65% EN 2030, -84% EN 2050

Développer l'agriculture urbaine et des circuits courts alimentaires

En 2022, une étude a été réalisée par le bureau d'études Terreauciel dans le but d'élaborer une stratégie pluriannuelle de développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts alimentaires. Cette stratégie s'est traduite par un plan d'actions sur 4 ans élaboré en étroite collaboration avec les huit communes, le Département, la métropole du Grand Paris ainsi que les porteurs de projets. En fin d'année, elle a été validée par les élus autour de 4 objectifs principaux : l'accès à une alimentation durable pour tous, sensibiliser les citoyens à un changement des pratiques alimentaires, accompagner le développement des agricultures urbaines citoyennes, soutenir et valoriser les productions locales. Une cheffe de projet a été recrutée afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi opérationnel du plan.

Vente des plants potagers issus de la ferme urbaine à Drancy.

FOCUS

RÉSEAU DE CHALEUR À DUGNY ET LE BOURGET : LE CONTRAT DE CONCESSION SIGNÉ

L'entreprise Coriance a été désignée en juillet 2022 comme délégataire du contrat de concession pour la construction et l'exploitation du réseau de chaleur de Dugny et Le Bourget. Le projet prévoit une première phase à partir de juillet 2023, où seul le Village des médias à Dugny sera alimenté par une chaufferie provisoire au biogaz située sur le parking de la Luzernière à Dugny. Une seconde phase, à partir de janvier 2025, prévoit une alimentation à partir d'une interconnexion avec le réseau géothermique du Blanc-Mesnil. Une troisième phase, en 2026, prévoit la mise en service de la géothermie à Dugny et permettra de déployer le réseau de chaleur sur les deux villes et d'alimenter également l'Aéroport Paris-Le Bourget. À terme, il est prévu que ce réseau alimente 9 000 équivalents logements avec 90% d'énergie renouvelable.

Cérémonie de signature du contrat pour la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur de Dugny et du Bourget, vendredi 23 septembre à 10h45.

Un schéma directeur des réseaux de chaleur pour le territoire

Le schéma directeur des réseaux de chaleur a été adopté par le Conseil de territoire en juillet 2022. Il permet de se projeter à horizon 2030 sur le potentiel d'évolution des réseaux de chaleur existants et de création de nouveaux réseaux. Le scénario retenu permet de passer d'une production de 500 GWh en 2020, soit 52 000 équivalents logements, à 860 GWh en 2030 soit 90 000 équivalents logements desservis. Le taux d'énergie renouvelable global visé en 2030 est de 72% et représente 150 000 tonnes de CO2 évitées. La mise en œuvre du scénario retenu va ainsi nécessiter plusieurs actions transverses en lien avec les villes : extension de réseaux, interconnexions, création de nouveaux réseaux, recherche de nouvelles sources d'énergie renouvelable telles que la chaleur de futurs datas center…

S'engager pour l'économie circulaire

L'écologie industrielle territoriale (EIT) est l'un des sept piliers de l'économie circulaire. Elle consiste à créer des boucles de flux nécessaires à la production industrielle, construction, logistique, agriculture, de sorte les déchets des uns deviennent des matières premières pour les autres via le recyclage ou la réutilisation. Paris Terres d'Envol a lancé cette démarche en 2022 et a fait partie des sept lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts « Territoires franciliens circulaires », lancé conjointement par la Région Ile-de-France, l'ADEME, la DRIEAT et la Banque des territoires. Une méthodologie coconstruite avec le service du développement économique a ainsi été initiée. Comptant 28 zones d'activités et plus de 28 000 entreprises, le Territoire a un rôle à jouer pour acculturer les acteurs économiques aux enjeux de l'économie industrielle territoriale, faire émerger des synergies entre les entreprises et faciliter les mutualisations de biens et de service.

Vallon du Sausset : construire une trame verte

Le projet du Vallon du Sausset prévoit la création d'un important dispositif de gestion hydraulique afin de constituer un ensemble paysager mettant en valeur les grands espaces ouverts caractéristiques de la plaine agricole nord-parisienne. En 2022, les travaux de terrassement du bassin de rétention des eaux pluviales au sud du Vallon se sont terminés et les plantations ont démarré. Des discussions ont été engagées avec les services départementaux du Parc du Sausset pour une gestion future de l'ensemble du site, et la création d'une continuité écologique avec le parc départemental tout en préservant les espèces locales. La remise en gestion du bassin sud par Grand Paris Aménagement à l'EPT est prévue en septembre 2023. Cet espace sera ouvert au public.

ASSUMER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Pour gagner en efficience, la direction des déchets ménagers et assimilés a mutualisé et centralisé ses moyens matériels et personnels au siège de Paris Terres d'Envol au lieu des 3 unités territoriales précédentes. Plusieurs actions sont menées afin d' améliorer la qualité du service public et réduire la production des déchets : adoption d'un règlement de collecte et d'un plan local de prévention des déchets ménagers, élargissement de la collecte des déchets alimentaires non ménagers, renforcement des sensibilisations en porte à porte…

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE / TONNES

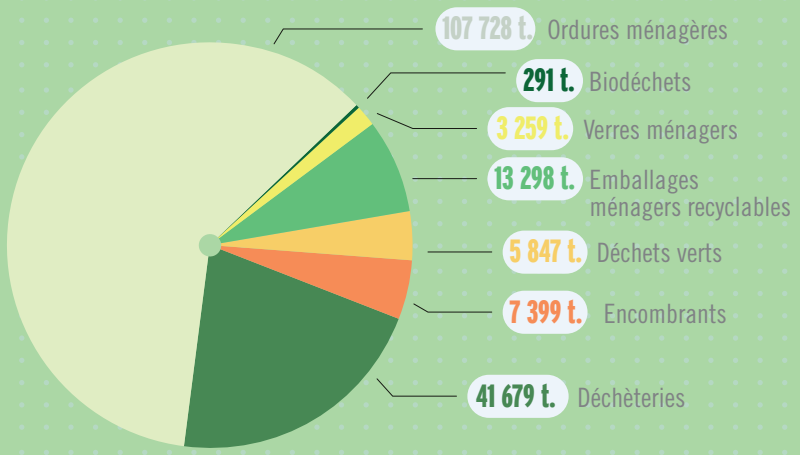

En 2022

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

484,7
kilos par habitant

-2,2%
par rapport à 2021

SUR 10 469 DEMANDES DES HABITANTS,

48%
demandes de nouveaux bacs (sacs, composteurs…) et leur maintenance (-20% par rapport à 2021)

20,5%
déchèteries (stable par rapport à 2021)

19,8%
problèmes de collecte (+1% par rapport à 2021)

11,7%
questions sur le tri et sur les animations

Un programme pour prévenir la production de déchets

Pour répondre aux obligations réglementaires nationales et européennes, le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol a adopté le 4 juillet 2022, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Ce programme recense l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour réduire la production de déchets à l'échelle territoriale. 5 axes stratégiques se dégagent : la réduction des déchets issus des produits de cuisine et jardin, l'éco-consommation, l'évitement de l'abandon, la réduction à la source, l'éco-exemplarité. Le but est de réduire sensiblement la production de déchets sur les 15 prochaines années.

Centre de tri à Sevran.

Sensibiliser au tri et à la prévention

Le service prévention et sensibilisation organise avec le soutien des communes des opérations de sensibilisations en milieu scolaire et auprès du grand public. En 2022, 12 000 foyers ont été sensibilisés aux gestes de tri lors d'opérations de sensibilisations en porte-porte organisées par les animateurs du tri et les éco-animateurs du SYCTOM ainsi que 3 500 enfants dans le cadre des animations proposées par les animateurs du tri et un prestataire externe.

Collecte des déchets ménagers en habitat pavillonnaire à Drancy.

Promouvoir le compostage

475 composteurs et 159 lombricomposteurs ont été distribués en 2022, contre 323 composteurs et 113 lombricomposteurs en 2021. En parallèle, 70 animations ont été réalisées pour former les habitants (près de 1 800 personnes) et les scolaires au compostage, les inciter à moins gaspiller et à adopter le jardinage durable.

FOCUS

COLLECTER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES NON MÉNAGER

Sur l'ensemble du territoire, 114 sites non-ménagers (écoles, collèges, lycées, EPHAD et quelques restaurants d'entreprises) bénéficient d'une collecte de déchets alimentaires. Entre le début de l'expérimentation en 2019 et 2022, environ 622 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisées via la méthanisation ou le compostage. Cette expérimentation permet de préparer l'application de la loi anti-gaspillage et économie circulaire qui rend obligatoire, dès janvier 2024, le tri à la source des biodéchets pour les ménages et professionnels.

	Tonnes collectées en 2022	Évolution par rapport à 2021
Aulnay-sous-Bois	73,621	153%
Drancy	30,637	18%
Dugny	7,190	225%
Le Blanc-Mesnil	54,181	83%
Le Bourget	6,518	18%
Sevran	28,984	271%
Tremblay en France	46,730	39%
Villepinte	43,184	126%
	291,045	+ 90%

Atelier de sensibilisation lors de l'inauguration du jardin des soignants à l'hôpital Robert Ballanger à Villepinte.

GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES

Paris Terres d'Envol a pour mission la collecte et de l'acheminement des eaux usées et des eaux pluviales. La direction de l'eau et de l'assainissement intervient au quotidien pour protéger l'environnement, réduire les risques d'inondation, assurer un service de qualité aux usagers du territoire et entretenir plus de 1 000 km de réseau.

Remplacement d'une canalisation de collecte des eaux usées à Villepinte.

Exploiter et renouveler les réseaux

Paris Terres d'Envol entretient en permanence les réseaux pour permettre l'évacuation des eaux usées, limiter les mauvaises odeurs et éviter les débordements. En 2022, 208 kilomètres de réseaux ont été curés. Plus de 1 000 interventions de curage en urgence ont également eu lieu suite à un signalement de dysfonctionnement d'un branchement ou du réseau. Au cours de ces opérations, près de 1 400 tonnes de déchets et boues ont été évacuées des réseaux. 150 millions d'euros ont été investis pour le renouvellement régulier des réseaux d'assainissement dans le cadre d'une programmation pluriannuelle sur 12 ans. Sont priorisés les tronçons les plus abimés. En 2022, 13 chantiers ont permis de renouveler 3,4 km de réseaux d'assainissement, 1,6 km de réseau d'eaux pluviales et 485 branchements.

Réduire les pollutions du milieu et améliorer la qualité des raccordements

Un diagnostic réalisé en 2020 a mis en évidence de nombreux mauvais branchements en secteur séparatif, pouvant aller jusqu'à l'inversion des raccordements, les eaux usées sont rejetées au milieu sans traitement et les eaux pluviales faisant déborder les réseaux d'eaux usées en cas de pluie. Un contrôle par l'EPT est donc obligatoire en cas de vente de tous biens situés en secteur séparatif. En 2022, 2 115 habitations ont été contrôlées, mettant en évidence 856 branchements non conformes au règlement de service et plus particulièrement 315 branchements présentant un rejet non conforme (mélange des eaux usées et des eaux pluviales et présence de fosses septiques), soit un taux de 40 % de non-conformité par rapport au règlement assainissement, et de 15% de non-conformité à l'origine de pollutions au milieu naturel. Un partenariat avec l'Agence de l'Eau a permis à 283 riverains de bénéficier en 2022 d'une aide financière (jusqu'à 5 200 €) pour les travaux de mise en conformité de leur installation ou la déconnexion des eaux pluviales du réseau pour une gestion à la parcelle, pour un montant total de 780 000 €.

Accompagner la gestion des eaux pluviales à la parcelle

Le règlement de service d'assainissement, adopté en décembre 2021, préconise une gestion des eaux pluviales à la parcelle, limitant ainsi les rejets au réseau, le risque d'inondation et favorisant le rechargement des nappes. Des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de la Région Île-de-France sont disponibles pour déconnecter ses eaux pluviales du réseau public ou de la rue et pour mettre en place des cuves de récupération d'eaux de pluie. 271 habitants du territoire ont bénéficié d'une majoration des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la mise en place d'une gestion à la parcelle.

En 2022

1 035 KM
de réseaux

208 KM
de réseaux curés préventivement

5 KM
de réseaux renouvelés

0 800 10 23 13
1 numéro vert

Canal de l'Ourcq à Sevran, en direction d'Aulnay-sous-Bois.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE CONFORMITÉ POUR L'ANNÉE 2022

VILLES	CONFORMES	NON-CONFORMES	TAUX DE NON-CONFORMITÉ	ENQUÊTES DE CONFORMITÉ
AULNAY-SOUS-BOIS	490	169	25,7 %	659
DRANCY	26	52	66,7 %	78
DUGNY	40	4	9,1 %	44
LE BLANC-MESNIL	73	28	27,8 %	101
LE BOURGET	21	4	16 %	25
SEVRAN	171	245	58,9 %	416
TREMBLAY-EN-FRANCE	190	250	56,9 %	440
VILLEPINTE	198	154	43,8 %	352
TOTAL	1 209	906	42,9 %	2 115

CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

La réorganisation des services amorcées en 2021 à travers la centralisation des personnels au siège ainsi que la modernisation des outils s'est poursuivie. En 2022, Paris Terres d'Envol adopte un budget équilibré et consacre 38 millions € aux grands projets d'avenir.

FINANCES

Budget principal

Voté en février, le budget primitif était de 285,6 millions € de dépenses prévisionnelles, réalisé 268,4 millions €, soit 94%, dont 83,2 millions € consacrés aux investissements et 4 millions € au remboursement du capital de la dette. Les recettes de la contribution financière des entreprises (CFE) et les excédents de fonctionnement permettent de porter l'essentiel des projets d'investissement sans recours à l'emprunt. À compter du 1er janvier 2023, la CFE sera déterminée par la Métropole du Grand Paris qui en percevra le produit.

FOCUS

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

En 2022, une CLECT s'est tenue pour ajuster les fonds de compensation des charges transférées socle (FCCT) selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et l'ajustement des FCCT compétences.

Budgets annexes

LE BUDGET ASSAINISSEMENT, voté à l'échelle territoriale suite à l'adoption du schéma directeur d'assainissement. Les prévisions budgétaires ont été de 36,7 millions €, 26,4 millions € consommés, soit 71,8% dont 3,7 millions € de remboursement de capital d'emprunts et 18,3 millions € de travaux d'investissement.

LE BUDGET EAU POTABLE de Blanc-Mesnil est géré par une société en délégation de service public pour le suivi de la maintenance de la structure technique et l'établissement des factures à l'usager. Le budget prévisionnel a été de 2,8 millions € avec une réalisation de 932 874 € soit 32,6% tandis que le remboursement du capital de dette a été de 131 492€ et les investissements de 311 103 €.

LE BUDGET ANNEXE RÉSEAUX DE CHALEUR correspond aux 3 villes de Blanc-Mesnil, Sevran et Tremblay-en-France ayant donné la gestion de leur puit en 2020 à l'EPT. Ce budget est géré par 3 délégations de service indépendantes. Elles perçoivent des subventions de la Région et facturent les usagers. Le budget prévisionnel global a été de 3,1 millions €, sa réalisation de 1,7 millions € soit 55,3% dont 421 116 € de remboursement de capital de dette et 921 714 € pour les investissements.

FISCALITÉ

La contribution foncière des entreprises (CFE) a été perçue par l'EPT en 2022, avant que la Métropole du Grand Paris en perçoive le produit dès le 1er janvier 2023. Les recettes de la contribution foncière des entreprises (CFE) ont été de 74,8 millions € encaissées. Les rôles supplémentaires ont été de 1,6 millions €, la Métropole est passée à 96,62 millions € avec le reversement du tiers de l'évolution des produits de la CFE. Enfin la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été encaissée par zone tel que défini par le Conseil en 2021 pour un total de 46,37 millions € de recettes. Des réunions sur la fiscalité se sont tenues entre directeurs financiers des établissements publics territoriaux afin de maintenir le reversement de la dotation d'intercommunalité et du vote des taux de CFE jusqu'en 2023 au niveau des EPT.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

185,1 millions €

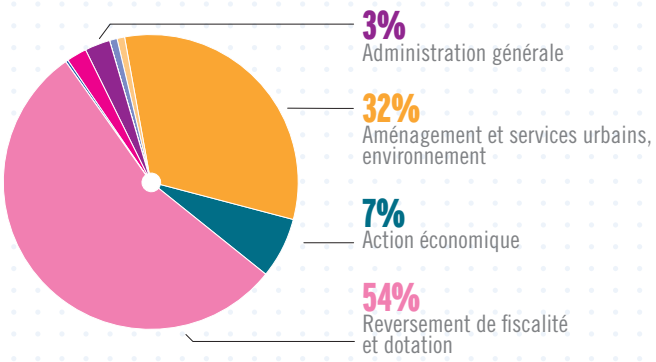

101 198 596 €	Reversement de fiscalité et dotation
104 221 €	Créances non recouvrées, éteintes
118 792 €	Intérêts de la dette et frais bancaires
4 073 352 €	Amortissements
5 120 798 €	Administration générale
264 536 €	Enseignement, formation, culture, sport et jeunesse
1 597 224 €	Interventions sociales et santé
1 707 724 €	Logement
58 659 269 €	Aménagement et services urbains, environnement
12 324 592 €	Action économique

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

216,1 millions €

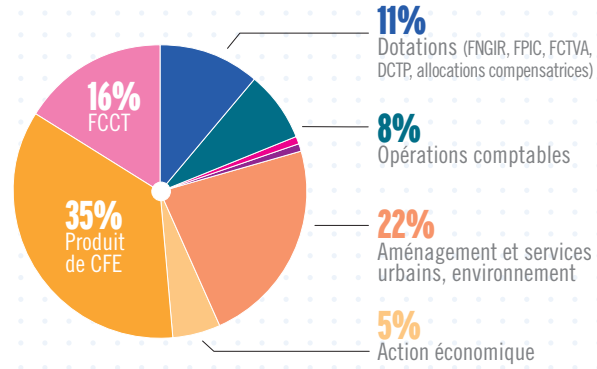

76 037 076 €	Produit de CFE
24 234 042 €	Dotations (FNGIR, FPIC, FCTVA, DCTP, allocations compensatrices)
34 397 522 €	FCCT
16 552 633 €	Opérations comptables
1 874 750 €	Administration générale
3 294 €	Enseignement, formation, culture, sport et jeunesse
1 466 402 €	Interventions sociales et santé
1 820 262 €	Logement
48 468 887 €	Aménagement et services urbains, environnement
11 232 170 €	Action économique

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

77,9 millions €

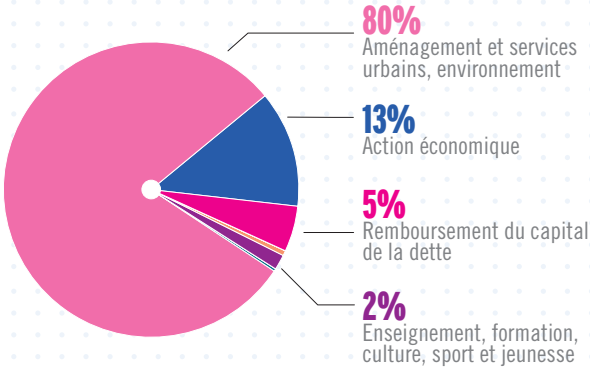

4 024 418 €	Remboursement du capital de la dette
66 459 €	Opérations comptables
336 786 €	Administration générale
1 232 601 €	Enseignement, formation, culture, sport et jeunesse
5 822 €	Interventions sociales et santé
181 332 €	Logement
62 214 770 €	Aménagement et services urbains, environnement
9 847 988 €	Action économique

RECETTES D'INVESTISSEMENT

42 millions €

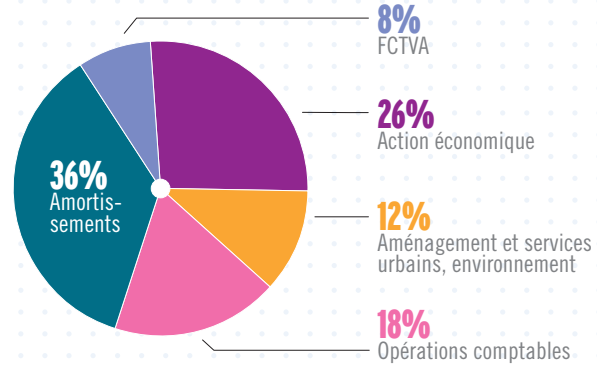

3 468 159 €	FCTVA
15 073 352 €	Amortissements
7 642 616 €	Opérations comptables
4 820 914 €	Aménagement et services urbains, environnement
11 000 000 €	Action économique

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de Paris Terres d'Envol à l'arrivée de la Grande Course du Grand Paris au Stade de France.

Adapter l'organisation des services

Un travail de fond a été réalisé avec les différentes directions pour définir et mettre en place une organisation des services plus adaptée. Le pôle des services techniques a évolué en modifiant l'organisation de la direction de l'eau et de l'assainissement réunie au siège autour de trois services : conformité des raccordements, exploitation, études et travaux (une équipe restant présente dans les locaux du centre technique municipal d'Aulnay-sous-Bois), ainsi que celle des déchets ménagers et assimilés qui ne comporte plus d'unités territoriales. Un service collectes a été constitué et le service prévention des déchets réorganisé. Le pôle aménagement, mobilités et développement durable s'est renforcé pour répondre à la prise de compétence sur l'aménagement de 9 nouvelles gares du Grand Paris Express et appuyer la réflexion stratégique sur l'aménagement et le développement territorial.

Favoriser le dialogue social

En 2022, deux événements majeurs ont eu lieu : les élections professionnelles avec un taux de participation de 65.07% et le remplacement du comité technique par le comité social territorial.

Préparer aux concours et examen professionnels

Les informations concernant les concours et les évolutions de carrière sont régulièrement transmises à l'ensemble des agents. En 2002, 12 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours filière technique et administrative pour préparer, en majorité, un concours de catégorie B. Avec la crise sanitaire, ces préparations ont été organisées principalement en visioconférence ou en classes virtuelles.

La santé et la sécurité au travail

66 visites médicales ont été réalisées sur l'année. Une attention particulière est apportée aux agents de la direction eau et de assainissement avec un suivi sur la vaccination contre la leptospirose. Les visites peuvent être à la demande de la collectivité et de l'agent avec un rythme de 2 par an, sauf pour certains postes techniques ou pour des agents dont la visite reste annuelle. La santé et la sécurité au travail sera un axe prioritaire en 2023.

En 2022

158 AGENTS

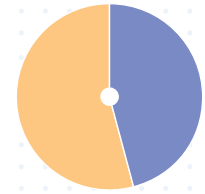

53% Hommes

47% Femmes

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

37% Hommes

63% Femmes

FILIÈRE TECHNIQUE

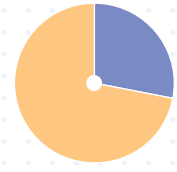

72% Hommes

28% Femmes

SYSTÈMES D'INFORMATION

Moderniser l'infrastructure et la dotation matérielle

Le déménagement de l'ensemble des agents au siège de Paris Terres d'Envol a nécessité l'intégration technique des nouveaux agents. Elle s'est accompagnée de la modernisation de l'ensemble de l'architecture réseau télécom avec l'augmentation de l'exploitation (stockage, sauvegarde, VM) dont la capacité de l'extranet. La dotation matérielle des agents a été modernisée et adaptée au télétravail : upgrade de la flotte des PC du siège (passage SDRAM en DDR), remplacement des PC par des PC portables, remplacement de 50% des smartphones des services techniques, ou encore dotation en tablettes en lien avec le télétravail. Une nouvelle aile a été équipée suite au déménagement du pôle aménagement, mobilités et développement durable.

Dématérialiser les process internes

Dans le cadre de la mise en place du temps de travail avec deux cycles de travail de 39 et 37 heures hebdomadaires, des badgeuses ont été installées au siège à Villepinte et au centre technique municipal d'Aulnay-sous-Bois. Un logiciel de réservation des véhicules de la flotte a été installé avec un automate de clés. Ce dispositif facilite la gestion de la flotte automobile tout en permettant un suivi opérationnel de l'état du parc automobile en centralisant l'ensemble des données.

Projets à l'étude

D'autres logiciels métier ont été mis en œuvre : Regards, Marco AWS, SMS-meeting… En parallèle, plusieurs études ont été lancées, notamment un logiciel de gestion dématérialisée du courrier entrant avec suivi des réponses. Une étude de l'existant et des besoins a été menée pour l'achat d'un logiciel de gestion des certificats conformité et de raccordement. Ce logiciel doit faciliter la procédure d'obtention et de suivi des demandes de certificat de conformité des usagers.

En 2022

MAINTENANCE ET ASSISTANCE

1 600 demandes utilisateurs, dont

15% liées à des pannes

PARC INFORMATIQUE

197 ordinateurs

26 logiciels métier

12 serveurs cloud

PARC TÉLÉCOM

4 liaisons fibre optique

125 lignes fixes

121 smartphones

MARCHÉS PUBLICS

En 2022, 95 marchés publics ont été conclus dont 12 selon une procédure formalisée (appel d'offres) ayant nécessité 7 commissions d'appel d'offres (CAO) pour leur attribution. À cela s'ajoute un contrat de concession (ex-délégation de service public) pour la création d'un réseau de chaleur à Dugny et au Bourget.

Chantier du Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France.

3

LES GRANDS CHANTIERS LANCÉS

LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE PRÉCISENT

IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE CHIMIREC

AULNAY-SOUS-BOIS
VAL FRANCILIA

Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2025.

LANCEMENT DES CHANTIERS DU VILLAGE DES MÉDIAS 1 SITE DE COMPÉTITION

DUGNY ET LE BOURGET
CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site accueillera 10 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi que la compétition d'escalade sportive en 2024. Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXIe siècle.
La boxe (phase préliminaire), l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis se dérouleront à Villepinte.

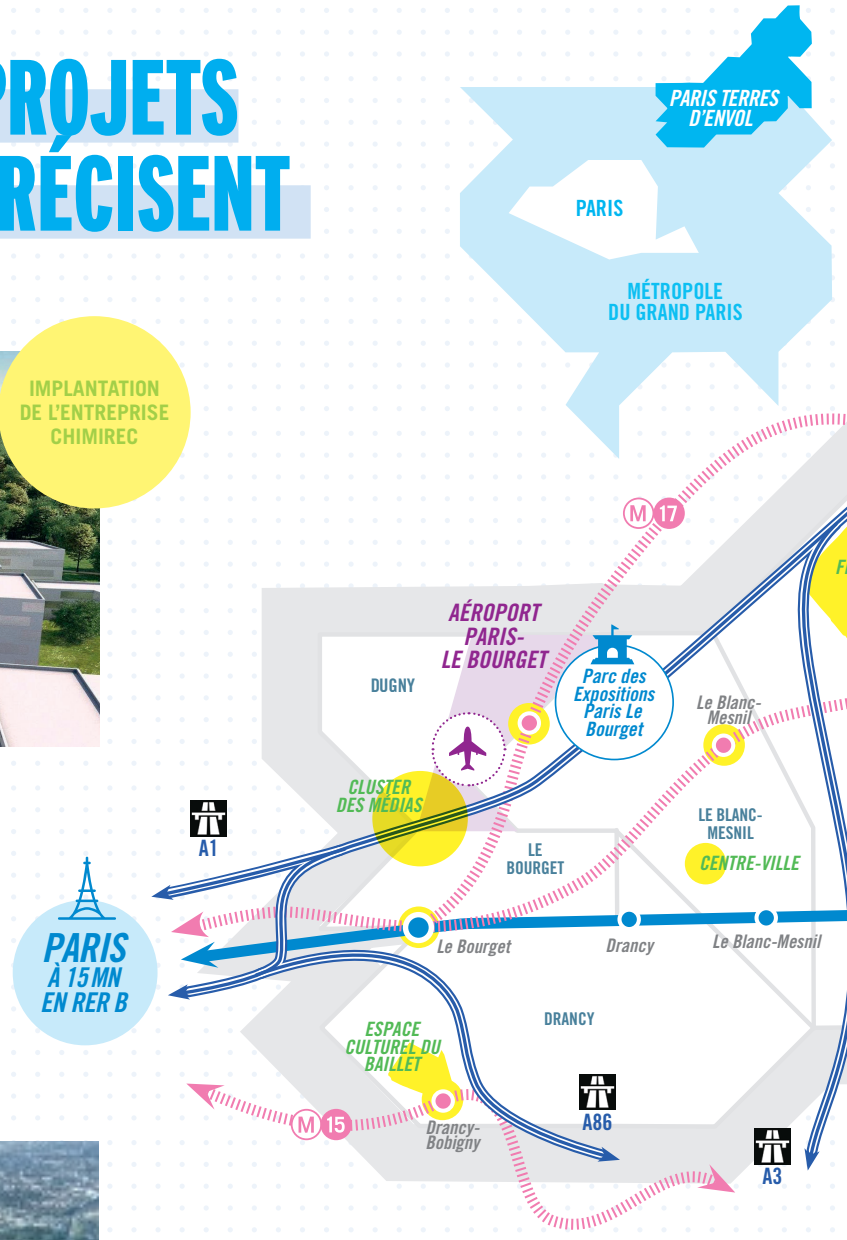

DRANCY
ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF.
Prévu pour 2025, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.

DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

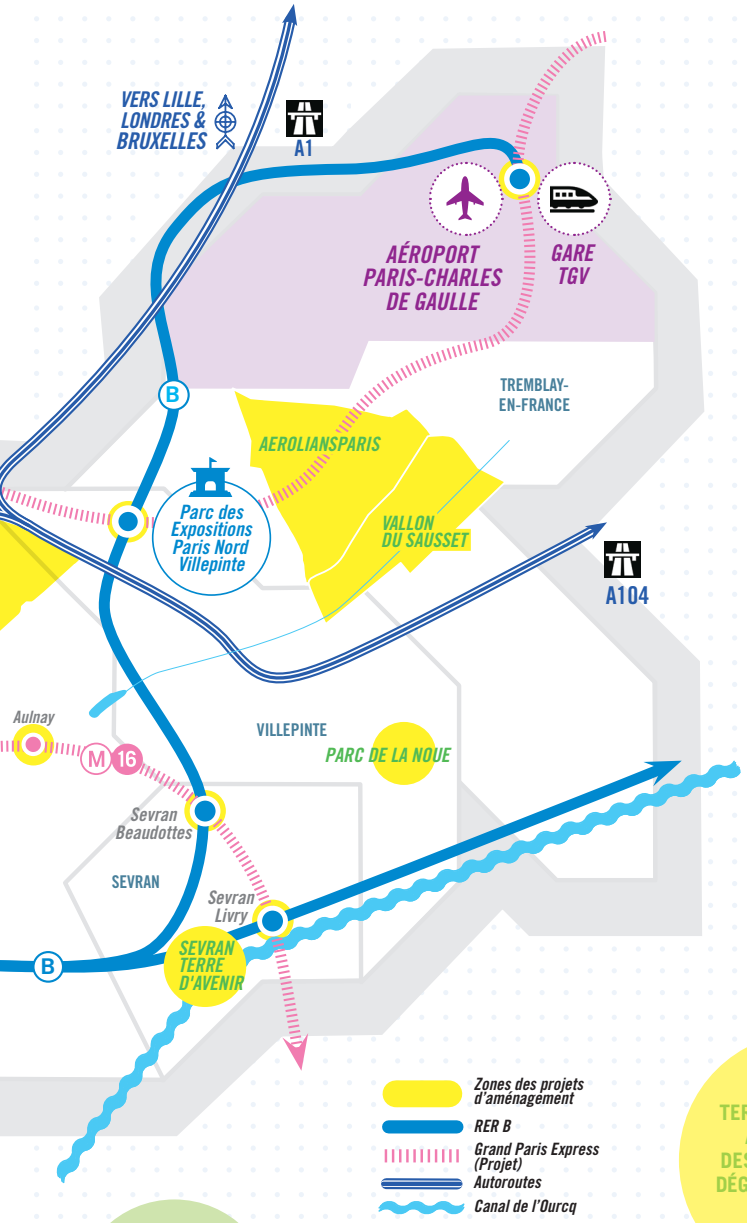

TREMBLAY-EN-FRANCE

AEROLIANSPARIS - LE COLISÉE GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, Le Colisée Grand Paris, une aréna sport et spectacle d'une capacité de 9 000 spectateurs devrait faire rayonner le territoire dès 2024.

DÉBUT DU CHANTIER DU COLISÉE

VILLEPINTE

PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.

LE FONDS TERRITORIAL D'AIDE AUX TRAVAUX DES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES OCTROIE UNE AIDE DE 680 000 €.

CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

LE BLANC-MESNIL

CENTRE-VILLE

Projet de redynamisation du centre-ville pour en faire le coeur de la vie commerciale, et de requalification des espaces publics du secteur. Il vise à recréer la présence d'un tissu commercial diversifié dont la construction d'une nouvelle halle de marché et une rénovation de la voirie et de sa place centrale.

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

9 NOUVELLES GARES

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront, à horizon 2026 et 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.

Future gare de Sevran-Beaudottes.

ACCOMPAGNER LES CHANTIERS DES JEUX

À 24 mois de la livraison des ouvrages olympiques, le territoire a vu les derniers chantiers être lancés. Paris Terres d'Envol a participé à leur financement dans le cadre d'un plan d'investissement à hauteur de 20 millions € voté en 2016, et est devenu maître d'ouvrage pour la construction du gymnase de Dugny. L'engagement de l'EPT et des villes est en voie de concrétisation pour bâtir un héritage durable.

Lancer les chantiers du Village des médias

Le Village des médias sera réalisé en deux phases : 700 logements construits avant les Jeux et 600 après l'événement, soit 1 300 logements. En 2024, près de 1 500 journalistes et techniciens venus couvrir les compétitions sportives y seront hébergés. Ce futur quartier de ville sera composé d'un groupe scolaire, un gymnase, une crèche, une maison médicale, un socle actif composé de halles, de restaurants, de commerces et de services du quotidien. Il sera relié aux parcs Georges Valbon, 3e plus grand parc d'Ile-de-France, et de l'Aire des Vents. Les travaux de terrassement préalable aux constructions du Village des médias à Dugny ont démarré fin 2021 suite à la signature des actes de vente avec les groupements Sogeprom-Demathieu Bard Immobilier pour le secteur « Aire des Vents » avec le projet Paysages et Ametis-Ideom-Gaïa Promotion pour celui du « Plateau » avec le projet Manifesto. L'objectif est de terminer les travaux du gros-œuvre fin 2022. L'inauguration officielle des chantiers s'est tenue le 1er juillet 2022, en présence de la SOLIDEO et de l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Les travaux du Village des médias à Dugny en septembre 2022.

Avancement des travaux, extérieur d'une école du Parc sportif et scolaire du Bourget.

Parc sportif et scolaire du Bourget : avancements

Cœur battant des Jeux sur le territoire, plus de 6 000 spectateurs sont attendus pour assister aux épreuves d'escalade à l'été 2024. Le parc sera agrandi de 4 ha et doté de nouveaux équipements sportifs : 7 courts de tennis, un gymnase avec mur d'escalade, un boulodrome intérieur et extérieur, un terrain de football avec tribunes mais également deux nouvelles écoles, un parc paysager et une passerelle piétonne au-dessus de l'A1. Du côté des futures écoles, les travaux ont débuté en 2021 et les bâtiments prennent forme avec la pose des murs en bois en 2022. La construction des équipements sportifs a, quant à elle, débuté en 2022.

Une future passerelle pour relier Dugny et Le Bourget

Une première phase de travaux préparatoires a débuté en novembre jusqu'à la fin de l'année 2022 pour créer les fondations et les rampes d'accès de la future passerelle. La pose de la structure centrale interviendra en août 2023. Réservée aux piétons et cyclistes, la passerelle reliera Dugny au Parc sportif et scolaire du Bourget en passant au-dessus de l'autoroute A1. Au Bourget, elle débouchera au cœur du parc et donnera accès à ses équipements. Sa livraison est prévue pour début 2024.

Passerelle au-dessus de l'A1 reliant Dugny au Bourget.

Paris Terres d'Envol, maître d'ouvrage du futur Gymnase de Dugny

Sous maitrise d'ouvrage de Paris Terres d'Envol, cet équipement public a pour ambition de requalifier l'entrée de ville par une architecture de qualité tout en s'intégrant au nouveau quartier issu du Village des médias. Fin 2022, Paris Terres d'Envol a choisi le groupement Engasser-Lifteam pour la réalisation de la futur enceinte et de son parvis.

DES INFRASTRUCTURES MODERNES

Le bâtiment s'érigera sur près de 2000 m2, comprenant une salle de danse et de yoga de 200 m2 et une salle multisports accueillant une tribune de 200 places. Elle permettra d'y organiser des compétitions et d'y pratiquer une multitude de disciplines : volley, handball, basket, futsal, badminton. Les habitants comme les associations sportives et les établissements d'enseignement pourront ainsi bénéficier d'une infrastructure sportive de grande qualité, sur un territoire carencé en équipements sportifs.

L'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE DU PROJET

Le gymnase répond à un cahier des charges strict en matière environnementale. L'équipement sera constitué d'une toiture végétalisée à plus de 60% et de briques de réemploi en façade, d'une structure en bois et béton bas carbone ainsi que d'une gestion des eaux pluviales permettant d'approcher le zéro rejet au réseau public. Enfin, il bénéficiera du réseau de chaleur par géothermie de Paris Terres d'Envol pour alimenter les villes de Dugny et du Bourget, améliorant ainsi sa performance énergétique.

COÛT TOTAL :
7,6 millions € HT

État
3,2 M€

Paris Terres d'Envol
1,5 M€

Métropole du Grand Paris
1 M€

Région Île-de-France
875 000 €

Dugny
650 000 €

Solideo
400 000 €

EN CHIFFRES

SUR LE TERRITOIRE, PARIS TERRES D'ENVOL FINANCE LES OUVRAGES OLYMPIQUES :

Cluster des médias (phase 1 et 2)
12,1 MILLIONS €

Parc sportif et scolaire du Bourget
(gymnase, installations d'escalade, aménagements piétons)
3,8 MILLIONS €

Centre aqualudique d'Aulnay-sous-Bois
1,8 MILLIONS €

Passerelle entre Dugny et Le Bourget
1,5 MILLIONS €

Façade du futur gymnase de Dugny.

CONSTRUIRE LES GRANDS ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Fort de sa compétence sur la construction et l'entretien des équipements culturels et sportifs de plus de 1 000 places, Paris Terres d'Envol a lancé le chantier du Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France tandis que le permis de construire de l'Espace culturel du Baillet a été déposé. Ces deux équipements emblématiques auront vocation à faire rayonner le territoire.

Pose de la première pierre du Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France, le 23 juin 2022.

Pose de la première pierre du Colisée

Alors que les premières grues se dressent sur le chantier, l'ensemble des acteurs et financeurs du projet ont posé la première pierre de cette Arena de 9 000 spectateurs qui accueillera spectacles, événements culturels mais aussi rencontres sportives dès septembre 2024 à Tremblay-en-France. Cette cérémonie a lancé officiellement les travaux de structure et gros œuvre par le Groupe Legendre, en charge de la construction. Elle matérialise, après de longues années d'incertitude, l'engagement des différents partenaires financiers envers ce nouvel équipement : l'État, la Région Île-de-France, le Département, la Métropole du Grand Paris. Donnant ainsi plus de force à ce projet porté par la ville de Tremblay-en-France et le territoire de Paris Terres d'Envol. Son ouverture officielle au public est prévue en septembre 2024.

La future Arena au nord-est de Paris

Véritable locomotive du territoire, ce nouveau lieu de vie situé à l'entrée du Grand Paris aura vocation à rééquilibrer l'offre de spectacles et d'événements au nord-est de Paris. Sa grande salle de 7 000 places accueillera les événements culturels tandis que les rencontres sportives des clubs professionnels locaux (handball, badminton…) se dérouleront dans la salle omnisport de 2 000 places. Une grande bodega (bistrot d'influence espagnole) prendra place dans l'enceinte, créant un véritable lieu de convivialité toute l'année. L'Arena vise une programmation généraliste qui touche toutes les esthétiques : musique urbaine, humour, variété, théâtre, tributes (shows hommage), spectacles pour enfants, cirque, sport… L'exploitant, la société S-PASS TSE, dont le contrat de concession d'une durée de 20 ans est déjà signé y prévoit 35 spectacles par an, ce qui constitue un volume important.

Chantier du Colisée à Tremblay-en-France.

Signature du contrat de prêt relatif au Colisée avec le Groupe CDC Banque des territoires à Aulnay-sous-Bois.

De nouveaux partenariats

En 2022, Paris Terres d'Envol a contracté un emprunt de 20 millions € avec le Groupe CDC Banque des territoires. Ce dernier vient en appui de projets d'avenir innovants et audacieux des collectivités locales et des intercommunalités. La collaboration avec le Territoire s'était déjà opérée quelques mois auparavant dans le cadre d'un soutien financier en faveur d'une douzaine de copropriétés dégradées du territoire sur la période 2021-2026 et le financement d'études du schéma directeur des espaces économiques. Un partenariat protéiforme.

Une construction durable et biosourcée

Le groupement Legendre-DVVD a adopté une démarche environnementale dans la façon de construire l'Arena. Le béton y est utilisé de façon parcimonieuse permettant d'atteindre une performance E3C1. Le bâtiment repose sur des charpentes bois et métalliques ainsi que des façades à ossature bois, qui remplacent le voile béton. Des matériaux géosourcés sont utilisés à l'intérieur du complexe : les murs des deux salles sont recouverts de 30 000 blocs en terre crue issus de la fabrique Cycle Terre à Sevran, ce qui en fera le plus grand bâtiment incluant de la terre crue de France. La toiture de la salle multifonctions est recouverte de 3 765 m² de panneaux photovoltaïques qui auto-alimentent le Colisée en électricité, tandis que la toiture de la salle omnisports est entièrement végétalisée. Enfin, le projet répond aussi aux exigences du label Biodivercity, grâce à son aménagement extérieur favorisant la biodiversité locale et la préservation du Vallon du Sausset situé à proximité.

CALENDRIER

1ER JUIN 2022
Travaux de structure et gros oeuvre

NOVEMBRE 2022 À JUILLET 2023
Travaux de charpente et de façade

NOVEMBRE 2022 À MARS 2024
Travaux techniques et architecturaux

AVRIL 2024
Livraison de l'Arena

SEPTEMBRE 2024
Ouverture au public et mise en exploitation par S-PASS TSE

FINANCEMENT

COÛT TOTAL (ÉTUDES ET TRAVAUX)

74,6 M€HT

Paris Terres d'Envol :
48,1 M€

Métropole du Grand Paris :
11 M€

État :
6,5 M€

Ville de Tremblay-en-France :
4 M€

Région Île-de-France :
3 M€

Département de la Seine-Saint-Denis :
2 M€

RETOMBÉES FISCALES

83 M€

Espace culturel du Baillet : dépôt du permis de construire

Paris Terres d'Envol a déposé en février 2022 le permis de construire de l'Espace culturel du Baillet à Drancy. La construction est prévue sur une des parcelles en entrée de quartier du Baillet. L'équipement de 5 000 m² sera le cœur battant de ce nouveau quartier qui sera constitué d'un ensemble d'environ 800 logements, de surfaces commerciales, un square public et un groupe scolaire. L'Espace culturel comprendra un théâtre de 750 places pouvant recevoir des productions d'envergure, du théâtre de boulevard aux spectacles de danses contemporaines ou classiques, trois salles de cinéma (dont les capacités pour le public seront de 100, 150 et 250 places), une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places assises, et un hall convivial faisant office d'espace fédérateur de l'ensemble. Sa livraison est prévue pour 2025.

Le futur espace culturel du Baillet à Drancy.

CRÉDITS

Directeurs de la publication :
Bruno Beschizza, Président de ParisTerres d'Envol,
Jacques Verbrugghe, Directeur général des services.

Rédaction et suivi de production : Direction de la communication.

Conception graphique : Simon Durand

Crédits photos : © Drone Up (p.4-5), © Association Terres Urbaines (p.32), © Kazmankante (p. 15, p.20, p.25, p.29, p.49), © Ville de Sevran (p.35), © Paris Terres d'Envol (p.36, p.41), © SOLIDEO (p.46), © SOLIDEO – Sennse/C.Badet (p.47), © Agence Engasser et Associés (p.47), © @imagecontemporaine (p.2, p.22, p.42-43, p.48), © Benoit Grimbert (p.45), © Ville d'Aulnay-sous-Bois / José Tomas (p. 3), © D.R. (p.45), © Fabrice Iaconelli (p.16, p.17, p.18, p.24, p.26, p.29, p.31, p.33, p.35, p.37, p.40, p.48), © Association APART (p.27), © Sogeprom (p.29), © Société du Grand Paris / Aldric Beckmann Architecte (p.30), © Air image + Populous- Luxigon (p.44), Trace Architectes (p.44, p.49), © Richez Associés (p.44), © Agence Duthilleul pour Société du Grand Paris (p.45).

Impression : La Station Graphique.

Septembre 2023.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr

AULNAY-SOUS-BOIS-TRE
MBLAY-EN-FRANCE-LE BO
OURGET-DRANCY-SEVRA
OUGNY-LE-BLANC-MESNI
SNIL-AULNAY-SOUS-BOIS
LE BOURGET-VILLEPINTE
SEVRAN-TREMBLAY-EN-F

PARIS
TERRES D'ENVOL